

**Devant près
de 400,000
fidèles**

la tribune

75^e ANNÉE — No 175 — 48 PAGES — 5 CAHIERS — SHERBROOKE, MERCREDI 12 SEPTEMBRE 1984 —

'SAMEDI 60' 40"
Livraison à domicile
\$2.35 par semaine

Mère Léonie béatifiée



**Le 3 mai
décrété
fête
officielle
de Mère
Léonie**

par Lia Lévesque

MONTREAL (PC) — C'est devant près de 400,000 fidèles et sous une fine pluie que le pape Jean-Paul II a procédé à la première béatification en terre canadienne, en érigeant au rang de bienheureuse sœur Marie-Léonie Paradis.

Le souverain pontife a béatifié Mère Marie-Léonie au cours d'une messe en plein air au parc Jarry, à Montréal.

Vers la fin de la célébration eucharistique, la bruine, suivie quelques minutes plus tard de la pluie, ont quelque peu terni la célébration. Peu de gens cependant se sont laissés intimider par le temps nuageux et même le tonnerre. La très grande majorité, parapluie déployé, imper ou sac de plastique sur le dos, a continué à applaudir Sa Sainteté et à se recueillir pour la cérémonie.

L'homélie du Saint-Père était dédiée à Sœur Marie-Léonie, fondatrice de la Congrégation des Petites Soeurs de la Sainte-Famille.

La religieuse québécoise a aussi oeuvré en Acadie et aux États-Unis, où elle a regroupé autour d'elle de toutes jeunes filles désireuses de dédier, comme elle, leur vie à Dieu.

Entrée chez les sœurs de Sainte-Croix à l'âge de 14 ans en 1854, sœur Marie-Léonie Paradis a fondé son institut religieux voué au service des prêtres dès 1874, au collège de Memramcook, au Nouveau-Brunswick.

A Sherbrooke en 1895

La communauté fut transférée au diocèse de Sherbrooke en 1895 et la maison mère s'y trouve depuis. Jusqu'à sa mort, en 1912, sœur Marie-Léonie a fondé 40 maisons.

Dès le début de la messe, l'archevêque de Sherbrooke, Mgr Jean-Marie Fortier, a officiellement demandé au Saint-Père d'inclure mère Marie-Léonie Paradis dans la liste des bienheureuses.

En acceptant la requête, le pape a cité en exemple la vie de dévouement de Mère Marie-Léonie. Il a également décrété le 3 mai fête officielle de sœur Marie-Léonie, "date de son départ pour le ciel".

Depuis son arrivée au Vatican, Jean-Paul II a lui-même procédé à cinq béatifications et une canonisation de Canadiens. D'autres causes de Canadiens catholiques sont introduites au Vatican et le pape Jean-Paul a émis le souhait que leur examen aboutisse bientôt.



Le pape Jean-Paul II au parc Jarry quelques minutes avant de béatifier Mère Marie-Léonie.

(Laserphoto PC)

Le Saint-Père a aussi souligné la contribution de ces communautés au Canada. Selon lui, le pays a "abondamment bénéficié de l'apport de nombreuses communautés religieuses dans tous les secteurs de la vie ecclésiale et sociale: prière contemplative, éducation, assistance des pauvres, soins hospitaliers, apostolat de toute sorte. C'est une grande grâce."

Le Saint-Père a fait vibrer bien des gens par le ton impératif de son discours. A maintes reprises, en parlant du péché et de la facilité, il a brandi le doigt ou la main, haussant fortement le ton en signe d'avertissement. Il régnait alors dans la foule et même dans la salle des journalistes un silence complet, fort révélateur du charisme du pape Jean-Paul II.

A la toute fin de la célébration, le Saint-Père a invité les gens présents à se donner la main, en signe de paix. Dans un mouvement de masse, des centaines de milliers de gens se sont alors tournés les uns vers les autres; des inconnus vers des personnes en fauteuil roulant, des vieillards vers de jeunes enfants, s'embrassant ou se donnant la main.

La communion a été donnée par quelque 1,000 personnes, soit 500 hommes et autant de femmes. On tenait ainsi à démontrer concrètement la contribution des femmes.

Deux religieuses de la Congrégation des Petites Soeurs de la Sainte-Famille ont présenté une relique de Mère Marie-Léonie et une oeuvre artistique représentant la Sainte-Famille.

**Joie difficile à contenir pour les
Petites Soeurs de la Sainte-Famille**

B 6

Femmes: approbation indirecte

— Mgr Plourde

**Le clergé exhorté par le Pape à
faire face à la crise des valeurs**

B 1, B 7 et B 8



Des centaines de jeunes dessinent la forme d'une colombe sur le plancher du stade Olympique.

(Laserphoto PC)

60,000 jeunes accueillent le Pape Évitez les marchands d'illusions

— Jean-Paul II

par Maurice Girard

MONTREAL (PC) — Le pape Jean-Paul II a exhorté hier la jeunesse québécoise à ne pas se laisser tenter, aux heures de désarroi, par les "paradis artificiels".

Dans un discours, qui a suivi un spectacle grandiose au Stade olympique, le pape Jean-Paul II a demandé aux 60,000 jeunes rassemblés de "résister aux marchands d'illusion" qui procurent des moyens d'évasion par "la drogue ou l'alcool".

Le souverain pontife a de plus fait une allusion à l'avortement en soulignant que la vie "vaut la peine

d'être vécue, et mieux encore d'être donnée" et il a vanté la pérennité du mariage en remarquant que l'union devant l'Eglise durait "pour toujours, pour toujours".

Par cette dernière rencontre, le pape Jean-Paul II a mis un terme de façon triomphale à la première tranche de sa tournée canadienne en attirant, au milieu de la journée, la plus grosse foule depuis son arrivée au pays, tout en ménageant les susceptibilités de l'épiscopat canadien.

Avec un tact qui a conquis les catholiques "de gauche" poussés à revendiquer une plus grande place pour la femme, le Saint-Père a soi-

gneusement évité de profiter d'un prétexte sur mesure pour rappeler son opposition au sacerdoce des femmes.

Car, il avait le sujet tout choisi: la cérémonie de béatification de Marie-Léonie Paradis, fondatrice de la communauté des sœurs de la Sainte-Famille, celle que l'on appelle familièrement les "servantes" des curés, fonctions tant décriées par certaines féministes.

"Les façons d'accomplir ce service (à Dieu) peuvent différer", adit le pape, à cette cérémonie où, comme il est pratique maintenant dans les églises québécoises, des

femmes ont participé à la célébration eucharistique.

Le Saint-Père avait commencé sa journée par une visite à l'Oratoire Saint-Joseph. Encore une fois, il n'a pas critiqué le rôle des 3,000 membres du clergé québécois présents, mais il a tenté de fouetter leur ardeur dans la pratique de leur sacerdoce.

Au total, c'est environ trois-quarts de million de Montréalais qui se sont déplacés tout au long de la visite de 36 heures dans la ville qui, hier, donnait l'aspect d'un demi-dimanche puisque la majorité des travailleurs avaient pris congé.

Grief des enseignants à la CSCS

Gaffe de 450,000 \$?

A 3

TEMPERATURE
VARIABLE: 13 — 17° C.
DEMAIN: ENSOLEILLÉ D-4

Aujourd'hui

SOMMAIRE ABRÉGÉ

- ARTS.....E-8
- DECES.....D-6
- DE TOUT DE TOUS.....D-4
- FINANCE.....B-4
- PETITES ANNONCES.....D-1
- ROMAN.....D-5
- SPORTS.....E-1
- VIVRE EN '84.....C-1



Avec un CA formé en majorité de nouveaux venus pour le CLSC de l'Est

Le CLSC risque de prendre du retard

— un des deux démissionnaires

par Lise Ouellette

SHERBROOKE — "Les personnes qui travaillent depuis quatre ou cinq ans sur le dossier ont beaucoup plus que moi le droit de siéger au conseil d'administration du CLSC de l'Est. Et puis, avec un conseil composé en majorité de nouveaux venus, le CLSC risque de prendre du retard."

Rejoint hier, M. Amédée Ruel, une des deux personnes nommées par le ministre Camille Laurin qui ont démissionné de leur poste pour protester contre le rejet par celui-ci de la liste d'administrateurs sou-

mise par le Comité provisoire d'implantation, a ainsi expliqué les motifs de sa démission.

"Avant que les membres du conseil d'administration qui n'ont pas travaillé à l'implantation du CLSC,

soient au courant de tous les aspects du dossier et soient en mesure de prendre des décisions éclairées, ça va prendre plusieurs mois. Il faut donc que la majorité du conseil soit formée de gens déjà informés," de poursuivre M. Ruel.

Celui-ci ne trouve "pas correcte du tout", la façon de faire du ministre Laurin et avoue ne pas en comprendre les raisons.

"J'ai fait partie du comité d'implantation du CLSC 'SOC' et ce

sont les membres de ce comité qui ont formé le premier conseil d'administration," relate-t-il.

Par ailleurs, au Conseil régional de la santé et des services sociaux (CRSSS), le président Paul Gervais est d'avis que les nominations ministérielles sont "une erreur de parcours".

"Au comité exécutif, nous avons été fort surpris du choix de M. Laurin. A notre connaissance, c'est la première fois que cela se produit. Nous n'avons pas compris car tout

le monde dans la région était d'accord avec la liste proposée par le Comité d'implantation," d'indiquer encore M. Gervais.

Malgré le caractère inusité du geste du titulaire des Affaires sociales, qualifié par le comité de geste cavalier et anti-démocratique, le CRSSS n'entend pas protester ou poser quelque action que ce soit.

On laisse plutôt le soin au conseil d'administration du CLSC de l'Est de solutionner le problème.

En effet, le total des démission-

naires s'élève à quatre personnes: deux l'ont fait pour protester et deux autres pour des raisons de déménagement.

Il revient aux administrateurs du CLSC de suggérer au ministre des remplaçants et de puiser ou non à même la liste du Comité d'implantation. Ce qui devrait être à l'ordre du jour d'une prochaine rencontre.

Quant au ministre Camille Laurin, les appels téléphoniques logés auprès de son attachée de presse, n'ont pas été retournés.

Réplique au président Denis Demers de la CSCS

"Les cadres scolaires ne font pas ce qu'ils veulent"

— le vice-président des cadres scolaires

par Michel Rondeau
SHERBROOKE — "M. Denis Demers a ébloué beaucoup de gens."

C'est ce que juge M. Jean-Paul Bureau, vice-président des cadres scolaires du Québec (section Estrie), au sujet des remarques du président de la CSCS publiées hier concernant l'administration de la Régionale de l'Estrie.

M. Bureau, lui-même cadre scolaire à la CSRE, dit que les cadres qu'il représente en tant que vice-président ne partagent pas l'opinion

de M. Demers quand il dit que les fonctionnaires font ce qu'ils veulent. "Nous avons un encadrement assez strict dans notre travail, dit-il, pour que nous ne fassions pas ce que vous voulons."

Les cadres scolaires ont jugé que les propos du président de la Commission scolaire catholique de Sherbrooke n'étaient pas nuancés et qu'en parlant des fonctionnaires il a donné l'impression aux cadres scolaires d'être visés directement par ses propos.

Dans une intervention posée et sans agressivité, M. Jean-Paul Bu-

reau a dit croire que "les propos teintés d'émotion tenus par M. Demers avaient sûrement dépassé sa pensée". "C'est pourquoi, ajoute-t-il, nous ne voulons pas susciter de polémique qui n'apporterait que démotivation dans le travail loyal que l'employeur a toujours constaté chez ses cadres administrateurs."

Quand M. Denis Demers dit que les fonctionnaires font bien ce qu'ils veulent, les cadres jugent que le président de la CSCS porte un jugement rapide qui vient en contradiction avec toutes les évaluations faites par les diverses composantes de la Commission scolaire régionale de l'Estrie. "Nous croyons avoir toujours œuvré pour le plus grand bien de l'élève, dit Jean-Paul Bureau, et notre loyauté pour notre employeur n'a jamais laissé de doute."

M. Bureau invite Denis Demers à se souvenir des moments difficiles qu'il a traversés le milieu scolaire, par exemple au temps des négociations de contrats collectifs ou lors de coupures budgétaires importantes, alors que tous ont dû s'épauler pour maintenir une grande qualité de services à l'élève.

"Les cadres scolaires, pas plus que tout autre fonctionnaire de la CSRE, dit M. Bureau, ne font ce qu'ils veulent; tous ont à cœur d'offrir à la population de l'Estrie une organisation scolaire de qualité."

M. Bureau invite la population à constater que l'évaluation faite par M. Demers au sujet de la compétence des fonctionnaires et des commissaires de la CSRE laisse perplexe. "De tels propos auraient un sens, dit-il, s'ils étaient tenus par une personne connaissant le milieu secondaire et toute son activité quotidienne, mais ils viennent d'une personne de l'extérieur..."

Commissaires

Au sujet des commissaires de la Régionale, les cadres scolaires disent aussi différer d'opinion avec le président de la CSCS, qui dit avoir constaté chez eux une carence dans la connaissance des dossiers et une perpétuelle tendance à s'abreuver auprès des fonctionnaires. "Notre profond respect, dit M. Bureau, pour mesdames et messieurs les commissaires, membres de l'exécutif de la Régionale de l'Estrie et représentants élus au même titre que M. Demers, nous amène à voir dans les démarches faites auprès des fonctionnaires de la Commission un intérêt marqué pour les dossiers qu'ils ont à administrer."

D'ailleurs, nous sommes à même de constater l'ardeur que mettent les commissaires à s'informer quant aux besoins des élèves et combien ils ont toujours à cœur de combler ces besoins."

Travaux de réfection de trottoirs: un record

• Plus de 8,000 mètres linéaires répartis de façon égale

SHERBROOKE (FG) — Quand la saison des travaux à cet effet aura pris fin, dans un mois environ, un record sera enregistré à Sherbrooke au chapitre de la réfection et de la construction des trottoirs.

En effet, car plus de 8,000 mètres linéaires de nouveaux trottoirs auront alors été refaits, tant dans les quartiers Est, Ouest, Centre-sud que Nord et ce, dans environ 25 rues ou sections de rues, depuis les grandes artères, comme King, Galt et Jacques-Cartier, aux rues résidentielles, comme St-Louis, 3e Avenue et Ontario.

Un budget de plus de 650,000 \$ a été consacré pour l'exercice, soit trois fois plus que les années précédentes. Habituellement, le budget pour la réparation des trottoirs est légèrement supérieur à 200,000 \$. Directeur général adjoint, M. Richard Fabi a rappelé hier que la décision d'accroître les sommes a été prise par le conseil de ville, devant l'impossibilité et l'inutilité de dépenser les montants d'argent prévus pour la réparation des rues. "Des enveloppes budgétaires importantes avaient été prévues pour 1984, afin de réparer les rues. Mais à cause des travaux d'enfouissement du réseau du gaz naturel dans de nombreuses rues et d'installation des infrastructures pour l'assainissement des eaux usées dans quelques autres rues, alors il ne servait à rien de dépenser de l'argent pour réparer les rues tant que ces travaux de labourage sont en cours. Sinon, c'est de l'argent gaspillé inutilement", a-t-il dit. Ainsi donc, une somme de près de 450,000 \$ a été déplacée pour servir à la réfection de trottoirs.

Les travaux ont été répartis de façon égale entre chacun des quartiers: 2,500 mètres dans l'Est, 2,300 dans le Nord, 2,050 dans l'Ouest et 1,100 dans le Centre-sud, selon le dernier décompte remis à M. Fabi.

Scellement de fissures

Par ailleurs, cette fois au chapitre de l'entretien préventif des rues, l'opération de scellement de fissures du bitume, qui a été mise à l'essai au cours des deux dernières années, sera bientôt reprise sur une plus grande échelle. Tout comme pour la scarification

et le planage à froid, cette méthode, qui consiste à boucher les fissures dans les rues, est exécutée sur des rues en bon état, afin de prolonger la vie de l'asphalte; évitant ainsi de laisser se dégrader l'état du matériau de recouvrement de la rue et d'avoir à y investir de fortes sommes pour les réparer. De tels essais ont été menés à quelques endroits, notamment sur le pont Terrill-Montréal et sur la rue Terrill. "Les essais ont été concluants. Le scellement permet entre autres d'empêcher l'eau de s'infiltrer sous la rue, par les fissures. L'eau cause un problème mortel aux rues, en raison de l'action du gel et du dégel", a expliqué M. Fabi.

La programmation n'a pas été arrêtée. "Nous saurons d'ici peu de temps exactement les rues qui seront ainsi touchées. L'hypothèse est d'y aller sur des rues construites depuis sept ou huit ans, dont la structure est bonne", a-t-il dit, signalant qu'on prévoit affecter environ 30,000 \$ à ce projet d'entretien préventif.

1ère réunion des parents du primaire

SHERBROOKE — Le comité de parents de la Commission scolaire catholique de Sherbrooke se réunira le mercredi 12 septembre à 19 h 30 au centre administratif de la CSCS, 895 rue Bowen Sud.

C'est ce qu'annonce le président du comité de parents, M. Gérard Messier, en invitant tous les parents du territoire de la CSCS ayant des enfants au primaire à cette assemblée.

Il s'agit de la première assemblée du comité de parents de la Commission scolaire catholique de Sherbrooke en cette année 1984-1985.



(Photo La Tribune par Claude Poulin)
Jean-Paul Bureau, vice-président des cadres scolaires du Québec (section Estrie).



Le commerçant d'automobiles Louis Lamontagne de la région de Magog n'est pas l'individu impliqué dans l'histoire de viol présumément survenue à Sherbrooke au cours de la soirée de dimanche.

Les procureurs de la couronne ont recouru à un nouveau moyen original de pression dans le but d'obtenir la parité de salaires... ou presque avec les policiers. Leur action se particularise par la tenue de toutes les enquêtes préliminaires dans les huit jours, ce qui engorge les rôles.

Les policiers de Magog contestent pour leur part leurs conditions de travail en se laissant pousser la barbe. Et pour accélérer les choses, certains d'entre eux songent à obtenir la potion magique du druide Panoramix. Il ne faudra pas s'étonner s'ils s'enferment dans leur barbe en marchant.

La célèbre soprano colorature

Le maire Pelletier a bien aimé entendre hier au parc Jarry "Mon cher Jean-Paul, c'est à ton tour..."



Pierrette Robillard se trouve présentement en Espagne où elle pourrait interpréter ses derniers succès devant les membres de la famille royale si l'horaire de son voyage le lui permet.

Françoise Roy consacre autant d'énergies à l'organisation des activités de sa famille que tous les évêques pour la visite du pape et que Brian Mulroney pour la formation de son cabinet.

Paul "Pisky" Ruel et Jean "Cigare" Dumas ont joué leur dernier match de balle au tournoi Roger Gee Roy, car l'éclairer de Gee, Bedeau "Machoire" Dumas s'est aperçu qu'ils étaient vraiment trop en mauvaise forme...

Si quelqu'un connaît un moyen de sortir une remorque d'une cour entièrement clôturée, prière de le communiquer à Jacques Provençal, ex-président du Club Progrès, et à Claude Fortier. Sinon, ils vont être obligés de la transformer en boîte à fleurs.

Le nouveau président du club Richelieu Gilles Boisvert attend de pied ferme le retour de ses ouailles lundi prochain...il semble que même ses billets pour le tirage sont déjà prêts...il faut dire que son vice-président Jean-Marc Sarrazin lui a ouvert la voie...

André Turcotte a une prédilection pour les postes de responsabilité lointains: c'est ainsi qu'il a hérité de la présidence du club de chasse et de pêche "Le Rocquemont"... il prédit que durant son mandat, la pêche sera "miraculeuse"...

d'une ligne à la page

PUBLICITE ☐ PUBLI REPORTAGE ☐ CONCOURS
PUBLI PROMOTION ☐ ANNONCES ☐ RELATIONS PUBLIQUES

BINGO 2075

la tribune

1er MARATHON MONTANT A GAGNER 1,000\$

Les gagnants doivent appeler à 563-1818

1er MARATHON — CARTE ROUGE

Numéros à marquer sur votre carte aujourd'hui:
MARDI, le 11 septembre 1984:
B-14 O-61 N-31 I-21 O-67

Numéros à marquer sur votre carte aujourd'hui:
MERCREDI, le 12 septembre 1984:
G-56, I-18, N-45, B-1, I-23

REGLEMENT:

- Le BINGO 2075 est une série de 2 marathons consécutifs dont l'enjeu total est de 2.075\$.
- Les 2 marathons consécutifs se jouent sur la même carte → 75 (couleur rouge) et sera distribuée dans le Télé-Tribune, samedi le 8 septembre 1984.
- Les marathons consécutifs ont un enjeu de 1 000\$ (1) et 1 075\$ (2).
- La Tribune ne peut garantir que chaque lecteur recevra une carte. Il est très difficile d'exercer un contrôle parfait dans ce domaine.
- Quand votre carte est remplie (il s'agit d'un marathon), appelez immédiatement à La Tribune (563-1818) et demandez le responsable du MARATHON pour la vérification de vos numéros. Les appels doivent entrer entre 9:00 heures a.m. et 4:30 heures p.m. du lundi au vendredi inclusivement. Pour vous qualifier, vous devez appeler AVANT MIDI (12h00) le lendemain de la publication du numéro qui vous a permis de compléter votre carte. Pour les numéros publiés les vendredis et samedis, vous avez jusqu'au lundi MIDI pour vous qualifier. Il est évident que le participant qui aura complété sa carte avec le ou les numéros du vendredi sera déclaré gagnant avant celui qui aura complété sa carte avec le ou les numéros du samedi ou du lundi.
- Lorsque nous publions plus d'un numéro, un même jour, le premier numéro a priorité quand il s'agit de déterminer un gagnant.
- La décision de la direction de La Tribune concernant les gagnants sera finale et ces personnes devront répondre à une question d'habileté.
- La Tribune ne sera en aucun cas, responsable pour plus de 2.075\$ en argent même si la cause est due à une erreur typographique ou autres.
- La Tribune a payé les droits exigibles quant à ce concours, en vertu de la Loi sur les loteries, les courses, les concours publicitaires et les appareils d'amusement.
- Un litige quant à la conduite et l'attribution d'un prix de ce concours publicitaire peut être soumis à la Régie des loteries et courses.
- Les employés réguliers de La Tribune et les personnes avec qui ils sont domiciliés ne peuvent participer au concours.

108039

la tribune

Courrier de deuxième classe
Enregistrement No 1539

1950, rue Roy, Sherbrooke, Qué.
Tél.: 569-201, J1K 2X8
Journal quotidien publié à Sherbrooke par
Les Journaux Trans-Canada (1982) Inc.
(division La Tribune)

YVON DUBE
Président et Éditeur

JEAN VIGNEAULT
Rédacteur en chef

FRANCOIS VAILLANCOURT
Directeur du service de la publicité

GASTON GAGNE
Directeur du service du tirage

Téléphones: Petites annonces: 569-9501 — Publicité: 569-9201
Rédaction: 569-9184 — Tirage: 566-6353

Abonnement au Canada, territoire immédiat, sans endroits desservis par camions et routes motorisées, 1 an \$110.00, 6 mois \$70.00, 3 mois \$40.00, 1 mois \$15.00
Hors de notre territoire immédiat, États-Unis et autres pays, 1 an \$165.00, 6 mois \$100.00, 3 mois \$65.00, 1 mois \$25.00

"La Tribune" est sociaire de la Presse canadienne, de l'Association des quotidiens de langue française, membre de l'Association des quotidiens du Canada, affiliée à l'Audit Bureau of Circulation ABC et à l'Union internationale de la presse catholique. Sources d'informations: Presse canadienne, Presse associée, Reuter, Agence France-Presse. Le service de photos fac-similées de la Presse canadienne et les agences affiliées sont autorisées à reproduire les informations de La Tribune.

Isolation

Clément Fortier & Associés

Isolation
Plâtre et stucco
Système de plafonds acoustiques et de murs secs
Nous utilisons l'isolant "RED TOP"

965, rue Panneton
Sherbrooke, Qué.
J1K 2B3
(819) 563-8333

Avant 77 septembre 500\$ de subvention

Propriétaire, de maison unifamiliale construite avant le 1er septembre 77 appelez-nous pour profiter d'une subvention allant jusqu'à 500,00\$ pour des travaux d'isolation.

La Quotidienne

708 — 6441

Le syndicat des enseignants dépose un grief contre la CSCS...

Une gaffe de 450,000 \$?

par Gilles Fiset

SHERBROOKE — Une gaffe de 450,000 \$? C'est ce qu'aurait commis, selon le Syndicat des enseignants de l'Estrie (SEE), la Commission scolaire catholique de Sherbrooke (CSCS) en demandant aux enseignants de travailler durant la dernière semaine du mois d'août sans avoir au préalable conclu une entente avec le syndicat.

C'est du moins ce qui est à la base d'un grief que vient de déposer le SEE au nom de tous ses

membres oeuvrant pour cette commission scolaire.

Comme l'explique le président de ce syndicat qui regroupe des enseignants des niveaux élémentaires et secondaires, la CSCS a péché contre un article du décret qui stipule que l'année scolaire ne doit pas débuter avant le 1er septembre sans quoi une commission scolaire qui désire avancer le calendrier de ses activités, doit obtenir au préalable l'accord du syndicat.

Or, selon M. Gérard Lefebvre, la

CSCS est la seule commission scolaire du territoire estrien à ne pas s'être conformée à cette règle et à ne pas avoir conclu d'entente.

"Selon la procédure, le syndicat rédige la lettre d'entente et la fait parvenir aux commissions scolaires qui la signent et la retournent au syndicat. Les projets d'entente ont été envoyés à toutes les commissions scolaires et toutes les ont signés, sauf la CSCS. Nous n'avons jamais eu de nouvelles d'eux", explique M. Lefebvre.

Aussi, estime le SEE, cette commission scolaire n'avait pas le droit de faire travailler les enseignants entre le lundi 27 août et le vendredi 31 août. Cette période de travail ne peut donc être rémunérée par le salaire régulier et doit être compensée monétairement.

Le SEE dit ne pas avoir évalué le montant ainsi dû à ses membres. Toutefois si on sait que près de 600 enseignants sont concernés, on peut évaluer à environ 450,000 \$, la somme que sous-entend le grief.

Le président du SEE déclare que l'on ne peut pas établir quand un tel grief pourra être entendu.

Congé papal

Par ailleurs, le SEE déclare que la remise au 7 février 1985 de la journée de travail perdue à cause du congé scolaire accordé en marge de la venue au Québec du Très Saint-Père Jean-Paul II, a été faite unilatéralement par la CSCS, sans l'accord du syndicat qui, d'ailleurs, n'a pas de voix au chapitre.

Toutefois, explique M. Lefebvre,

cela n'empêche pas le SEE d'être en profond désaccord avec le choix du 7 février. Cette date, explique-t-il, avait été fixée par l'ensemble des commissions scolaires et par le syndicat puisqu'elle correspond à la fin d'une étape scolaire et au début d'une autre. Durant cette journée, les enseignants devaient faire le bilan de l'étape terminée et se préparer à la nouvelle étape. "Il ne s'agissait donc pas d'un choix arbitraire. La journée de planification du 7 février était importante et les autres commissions scolaires le comprennent", de lancer M. Lefebvre.

Ce dernier déplore également cette décision de la CSCS puisque, dit-il, le service de transport scolaire n'est pas prévu ce jour-là et devra être assuré pour la seule CSCS.



Gérard Lefebvre

La CSCS: trop tôt pour commenter

SHERBROOKE (MR) — Nous venons tout juste d'apprendre que le Syndicat des enseignants de l'Estrie a déposé un grief et il serait sage de laisser les événements suivre leurs cours et d'attendre les développements avant de commenter à ce sujet.

Le président du conseil des commissaires de la Commission scolaire catholique de Sherbrooke, M. Denis Demers, disait hier que le comité exécutif venait tout juste d'être avisé du grief déposé par le Syndicat à l'endroit de la CSCS et, disait-il, il préférerait s'abstenir de tout commentaire, non pas qu'il ne saurait y répondre, mais qu'il lui apparaissait préférable d'attendre la suite des événements.

M. Demers explique que le grief, à première lecture, semble demander le versement de quelque 450,000 \$ en salaires aux enseignants de la CSCS parce que ceux-ci auraient été appelés à travailler la dernière semaine d'août alors qu'il n'y au-



Denis Demers

rait pas eu d'entente signée à cet effet entre le Syndicat des enseignants de l'Estrie et la Commission scolaire catholique de Sherbrooke.

Le président du conseil des commissaires n'a pas voulu juger maintenant de la valeur de ce grief.

Des policiers donnent l'alerte

SHERBROOKE (psj) — "Nous roulions vers le bas de la pente King est lorsque nous avons aperçu la fumée s'échapper de la maison. Nous avons donné l'alerte au quartier général puis nous sommes allés voir de plus près ce qu'il en était."

Le policier Jean-Pierre Marquis et son compagnon Daniel Martin, de la Police municipale de Sherbrooke, ont été les premiers à intervenir, en compagnie du directeur adjoint Léon Paquin, sur les lieux d'un incendie aux 213-215 est de la rue King, vers 08h30, hier.

Le hasard a voulu qu'ils s'adonnent à passer par là dans les premiers instants de l'incendie.

Les policiers ont eu du mal à convaincre les occupants de la maison à quitter les lieux mais ce fut finalement chose faite avant l'arrivée des pompiers.

La propriétaire, Mme Philias Lauzon, âgée de 93 ans, son fils Victor et sa fille Jeannette, tous deux âgés dans la soixantaine, ont finalement fait place aux pompiers.

L'émotion engendrée par l'incident a nécessité, par mesures de précaution, le transport de Mme Lauzon, mère, à l'hôpital. Victor et Jeannette ont été recueillis chez des voisins le temps qu'ont duré les opérations.

Les sapeurs du poste 4, sous les ordres du lt Jacques Desbiens, étaient dépêchés sur les lieux à 08h34. Deux minutes plus tard, les pompiers du poste 1, menés au combat par les lieutenants Robert Lavoie et Jacques Desbiens, répondaient à une demande d'aide.

"Nous nous sommes assurés qu'il n'y avait plus personne à l'intérieur puis nous avons ouvert les hostilités avec deux lances d'un pouce et demi. Il a fallu vingt minutes environ pour prendre le contrôle de l'incendie", de préciser le lt Desbiens.

Le feu a pris naissance à l'arrière de la maison, accrochée presque au sommet de la pente King est, face à la rue St-Jean Baptiste. La Partie de la maison maison où a éclaté l'incendie est réservée à un hangar.

La maison surplombe le commerce Gé-Ro, situé au rez-de-chaussée. Le commerçant, M. Hector Gervais, dont le magasin de trophées est installé à cet endroit, au 213 est de la rue King depuis 1970, est arrivé sur les lieux vers 09h15.



(Photo La Tribune par Bernard Vanier)

Le feu a pris naissance à l'arrière de la maison, dans une partie réservée à un hangar.

"Les pompiers étaient déjà là. J'ignore ce qui s'est passé mais je sais que dans le hangar, j'ai pour 30 000 figurines de toutes sortes, des trophées, des coupes, des bases pour monter les trophées."

M. Gervais a dit qu'il évaluait la marchandise à plus de 30 000 \$. Il lui restait à l'examiner et à voir à quel se chiffraient les pertes; l'eau a également causé des dégâts. On pouvait voir des boîtes chargées de figurines noircies ou brûlées.

Il pourra de toute façon continuer à opérer son commerce puisque la bâtisse a pour ainsi dire été épargnée mais il craignait de manquer de matière première, notamment de figurines et de bases.

Dans le magasin, pour nécessité de gravure, reposait la prestigieuse collection de trophées de l'Université Bishop dont certaines pièces

datent du début du siècle. Le lot a été épargné.

Le lt-inspecteur Léopold Bourque, du département de Prévention, a été dépêché sur les lieux afin de déterminer la cause exacte de l'incendie.

Après avoir recueilli la version des occupants puis procédé à l'examen des lieux, il a retenu comme hypothèse de l'incendie un assemblage de fils électriques reliés à une batterie de véhicule et à un projecteur.

Cette installation faite dans le but de décharger la batterie aurait engendré un court-circuit puis la naissance des flammes qui ont sauté sur tous les biens combustibles

déposés dans le hangar. On croit également savoir que M. Victor Lauzon qui se trouvait dans le hangar au moment de l'incendie a multiplié mais en vain les efforts dans le but d'éteindre le feu.

Les pompiers n'avaient pas encore quitté les lieux que M. Lauzon avait déjà réintégré son logement. Il désirait avoir la paix, disait que tout allait bien et ne voulait plus parler de tout cela. On devait installer provisoirement de l'électricité, notamment pour fins d'éclairage, dans l'attente d'une inspection complète du système électrique de la maison.

Les derniers pompiers à réintégrer leur caserne l'ont fait à 10h15.

Prolongement de Jacques-Cartier Projet paralysé

SHERBROOKE (FG) — Planifié depuis le début des années '60 et réactivé régulièrement, le projet de prolongement du boulevard Jacques-Cartier, au nord de la rue Beckett, n'a guère avancé.

En fait, les plans de ces travaux routiers, qui devaient être conçus au cours de l'année 1984 (la mandat a été donné par le conseil le 19 décembre 1983) sont toujours inexistant.

Le problème vient du fait que l'ingénieur Claude Cinq-Mars, aux Services techniques, à qui le mandat avait été remis, ne travaille plus pour la Ville. Il est à l'emploi de la société Gaz Inter-Cité Québec, région de l'Estrie, depuis quelques mois déjà.

Aussi, a expliqué hier le directeur de ce service municipal, M. Frank Mascolo, des crédits devront être dégagés pour permettre l'engagement d'un contractuel qui aura la tâche de préparer les plans et les profils. M. Mascolo pense que ces plans pourraient quand même être complétés d'ici la fin de l'année. Du moins, cela figure toujours dans les prévisions.

Concernant la date de réalisation des travaux proprement dits, il n'y a rien d'arrêté, mais le cahier de

projet qui suivra la confection des plans proposera le début de la mise en chantier pour 1985. "Il ne s'agit cependant pas d'un élément vraiment important. Tout dépendra des disponibilités budgétaires", a noté le directeur des Services techniques.

Au sujet, d'autre part, de deux autres artères importantes dans cette section du quartier Nord qui reste à être développée, soit les boulevards Lionel-Groulx et Marie-Victorin, il s'écoulera plusieurs années avant leur réalisation. Dans le cas de Marie-Victorin, M. Mascolo parle de 30 à 40 ans, selon le rythme du développement. Et pour éviter d'avoir à supporter un trop lourd fardeau financier d'un seul coup, on procède de temps en temps, quand l'occasion s'y prête, à des acquisitions de terrain.

Il a expliqué que bien que l'ensemble de ce territoire soit pratiquement vierge, la planification de ces deux boulevards à forte densité de circulation s'inscrit dans un schéma d'aménagement global. "Ce sont de grandes lignes directrices qui permettent à tout le monde de situer leur action future au niveau du développement, tant pour la Ville que pour l'entreprise privée", a dit M. Mascolo.

L'aménagement du plateau Marquette

La Ville pourrait demander des soumissions au début de 1985

SHERBROOKE (FG) — La Ville de Sherbrooke pourrait demander des soumissions au cours des premiers mois de l'année 1985, concernant l'aménagement du plateau Marquette.

Aux Services techniques de la Ville, où on suit le projet, le directeur, M. Frank Mascolo, a indiqué hier que les architectes mandatés pour la préparation des plans devraient terminer leur travail d'ici les prochaines

semaines. "Et si tout se déroule normalement, selon les prévisions, alors les soumissions pourraient être demandées dans les premiers mois de 1985", a-t-il dit.

Le dossier de l'aménagement du plateau Marquette, intimement relié à la construction du futur palais de justice, dont le lancement était attendu pour 1984, comporte différentes interventions sur l'ensemble du quadrilatère formé par les rues Marquette, Couture, King et Belvédère. Le développement de ce secteur, avec des places publiques, aires de stationnement et réseaux de circulation piétonnière, s'insère dans le plan de revitalisation du grand Centre-ville de Sherbrooke.

Basées sur le plan Schreiber-Williams adopté par le conseil de ville en 1983 et qui constitue la toile de fond de l'aménagement du plateau Marquette, les grandes lignes du projet sont les suivantes: fermeture de la rue Couture afin de créer un quadrilatère piétonnier à l'abri de la circulation des véhicules; dégagement des quatre coins du site et création d'une cour cen-



Frank Mascolo

trale pour y créer un place publique dans un environnement bien encadré: création d'un stationnement souterrain sous la place publique.

Alors que l'éventuel palais de justice doit être localisé en bordure de la rue King, le concept d'ensemble prévoit également la construction d'édifices commerciaux et à bureaux le long de la rue Belvédère.

Le conflit chez Larochelle Les négociations se poursuivent

SHERBROOKE (GF) — Entreprises hier, des négociations se poursuivent demain, jeudi, entre les deux parties opposées dans le conflit qui paralyse la boulangerie Larochelle et Frères (Gailuron) depuis le vendredi 20 juillet.

Pour le conseiller syndical de la CSN, M. Hughes Rondeau, il faut toutefois davantage parler de pourparlers que de véritables négociations.

Hier, dit-il, la rencontre entre la direction et des représentants syndicaux a surtout permis de discuter d'horaire et de cédule de travail.

"Il n'y a eu aucune entente sur l'un ou l'autre des 32 points encore en litige. Pour l'instant, il est donc trop tôt pour prévoir ce qui arrivera. Il faudra attendre les résultats de la rencontre de demain (jeudi) qui permettra d'établir si les négociations reprendront ou si les pourparlers ne mènent à rien", de dire M. Rondeau.

Le syndicat a prévu tenir une assemblée générale de ses membres, vendredi après-midi. Au cours de cette assemblée, il sera en mesure de faire le point sur les rencontres avec la partie patronale.

SEMAINE DU 9 SEPTEMBRE
c'est la semaine du
DÉPANNAGE 140

POUR TRAVERSER L'HIVER, NOUS AVONS BESOIN DE

\$20,000.

"Dépannage 140" essaie de répondre à un problème social grave: le chômage des jeunes qui vivent avec \$154.00 par mois.

"Dépannage 140" a bénéficié de votre compréhension, et ne peut survivre qu'avec votre appui efficace, tangible.

Nous essayons honnêtement de faire notre part, nous comptons sur la vôtre: "Dépannage 140" continuera son travail si VOUS le décidez.

Téléphonez à **564-0140**

ou envoyez votre chèque à l'adresse suivante:

DÉPANNAGE 140

C.P. 1282

Sherbrooke, J1H 5H7

108841

Bruno Dandaneault, président
Armand Jeanson, vice-président
Jacques Bégin, secrétaire
Jacques St-Pierre, trésorier
Gastone Fournier, directrice

On a l'air de vous

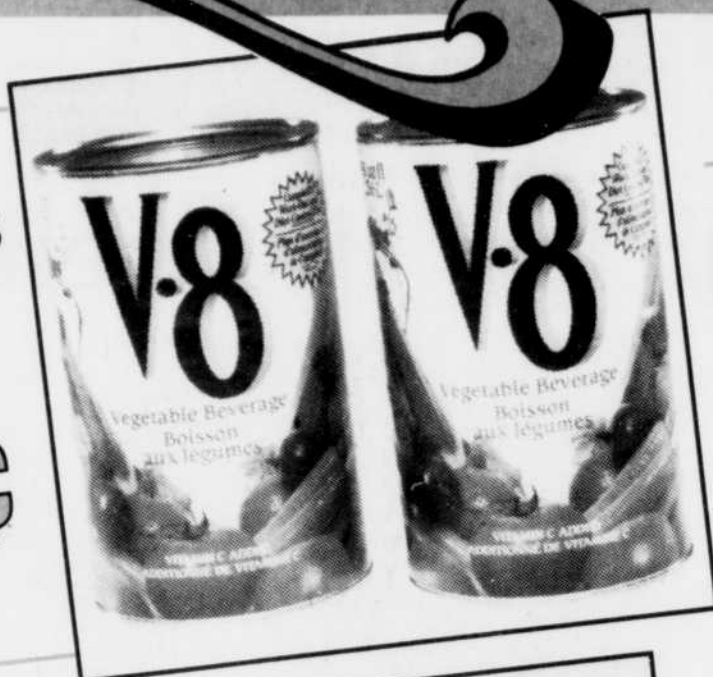
Prix en vigueur jusqu'au samedi 15 septembre 1984. Nous nous réservons le droit de limiter les quantités.



Épicerie

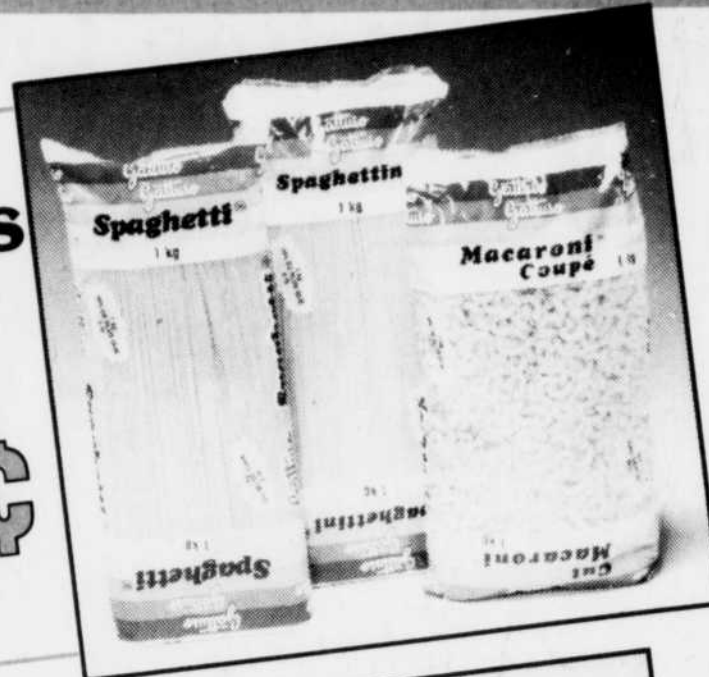
BOISSON AUX LÉGUMES
V-8
Boite 1,36 L

99¢



PÂTES ALIMENTAIRES
6 variétés
GATTUSO
Cello 1 kg

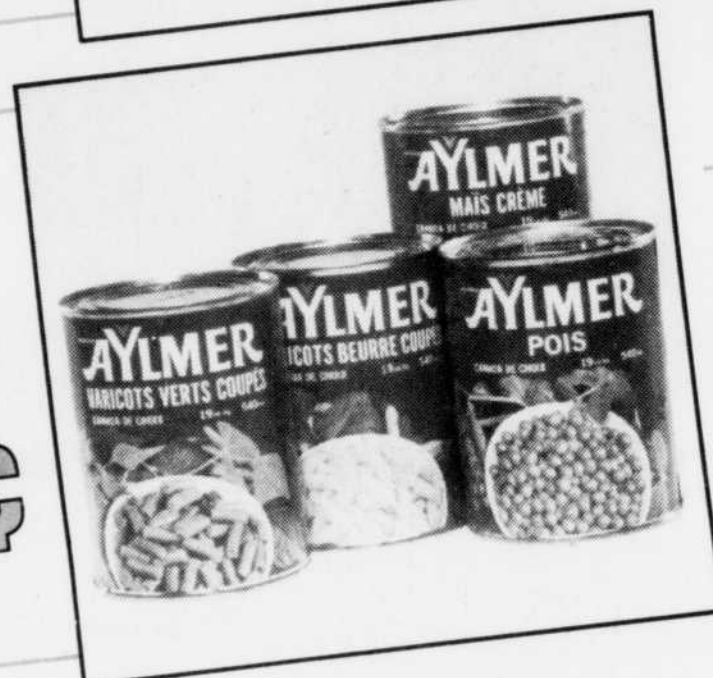
99¢



LÉGUMES
Canada de choix
AYLMER

Maïs en crème, haricots coupés,
pois, pois et carottes
Boite 540 mL

59¢



PAPIER HYGIÉNIQUE
BUDGET
Paq. de 4 roul.

99¢



SOUPE AUX TOMATES
OU AUX LÉGUMES
CAMPBELL'S
Boite 284 mL

3/1,00



COCKTAIL AUX FRUITS,
POIRES BARTLETT OU PÊCHES
E.-U. de fantaisie
DEL MONTE
Boite 796 mL

1,39



JUS D'ORANGE
Surglé
Pur de Floride
OLD SOUTH
Boite 355 mL
FLORIDE

1,29



BOISSONS
À SAVEUR DE FRUITS
ROUGEMONT
Pot 1,82 L

99¢



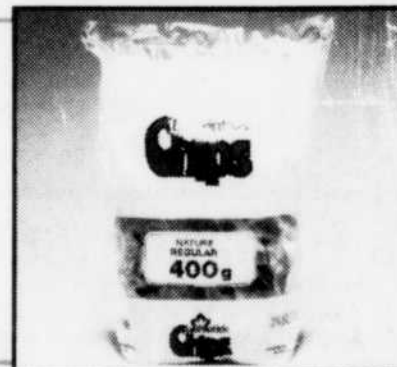
JUS DE FRUITS
OU BOISSON
AUX LÉGUMES
LA JARDINIÈRE
DEL MONTE
Paq. de 3 x 250 mL

99¢



CHIPS
Saveurs assorties
LAURENTIDE
Sac 400 g

1,99



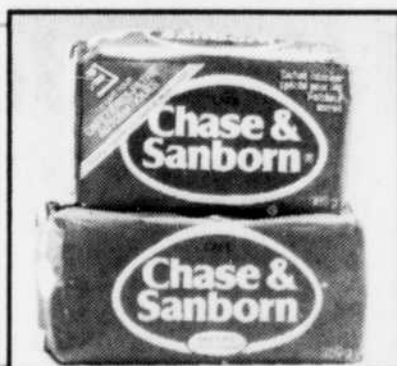
MARGARINE
MOLLE
LACTANTIA
Bol 907 g

1,97



CAFÉ MOULU
CHASE & SANBORN
Sac 369 g

2,59



RÉCURANT
OLD DUTCH
Cont 400 g

2/1,00



PÂTE DE TOMATES
GATTUSO

2/89¢
Boites 156 mL

MÉLANGE À GÂTEAU
GOÛTER ÉCLAIR
DUNCAN HINES

1,19
Boite 380 g

FROMAGE CHEDDAR
LACTANTIA

2,99
Format 425 g

YOGOURTS BRASSÉS
YOPLAIT

1,39
Cont 500 g

DÉTERGENT À LESSIVE
WISK

4,59
Bout. 2 L

JUS DE TOMATE
Canada de fantaisie
LIBBY'S

2/1,00
Boites 540 mL

MÉLANGE POUR POUDING
INSTANTANÉ
ROYAL

49¢
Boite 99 g

VINAIGRE POUR MARINADES
ALLEN'S

1,99
Cont 4 L

FARINE
ROBIN HOOD

3,19
Sac 3,5 kg

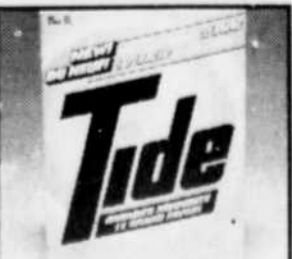
LES DURAPRIX IGA

EN PLUS DE CES SUPERAUBAINES

les épiceries IGA ont réduit les prix sur les produits les plus en demande. Vous les reconnaîtrez, semaine après semaine en magasin, sous l'appellation "LES DURAPRIX IGA"

ÉCONOMISEZ
Ce bon de réduction donne droit à un rabais de 1 \$ sur le prix d'une boîte de détergent TIDE format 6 ou 12 L.
Limite d'un bon par achat. Ce bon est valide à tous les supermarchés IGA jusqu'au samedi 22 septembre 1984.

1\$



Consultez notre cahier publicitaire de 16 pages pour plusieurs autres aubaines et de nombreux "DURAPRIX IGA".

(Si vous ne l'avez pas reçu, demandez-en un à votre marchand IGA)

Boniprix

*marque de certification d'IGA Canada Ltée



satisfaire

du 11 au 15 septembre

Prix en vigueur jusqu'au samedi 15 septembre 1984. Nous nous réservons le droit de limiter les quantités. Le texte prévaut sur la photo lorsque celle-ci ne correspond pas à la description du produit annoncé.

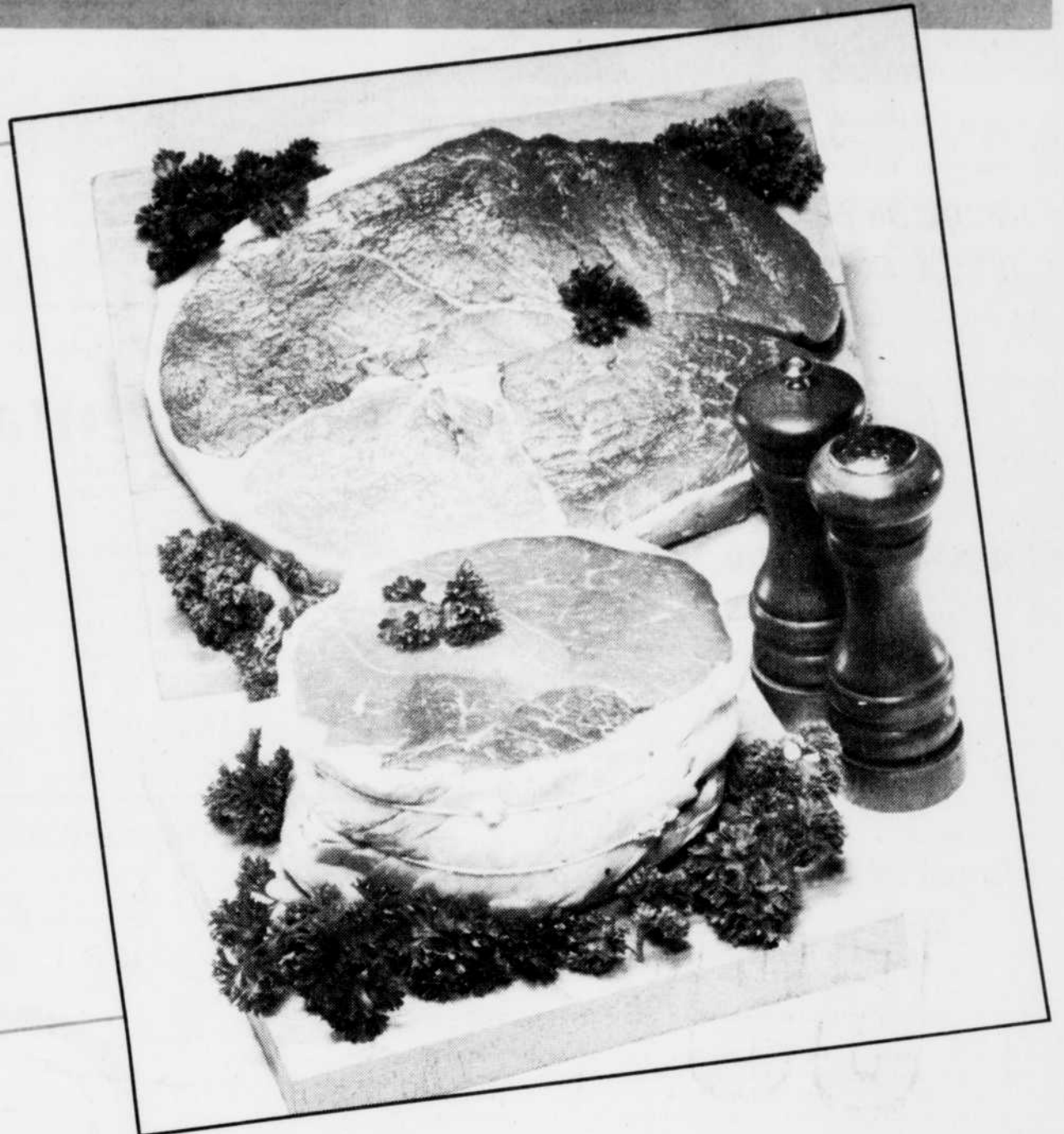
Viande

BIFTECK DE RONDE
Désossée, tranche complète
OU RÔTI D'EXTÉRIEUR DE CROUPE
Boeuf catégorie Canada "A"

1,98 \$/lb
4,37 \$/kg

RÔTI DE POINTE DE SURLONGE
Boeuf catégorie Canada "A"

2,98 \$/lb
6,57 \$/kg



RÔTI OU BIFTECK D'ALOYAU
Boeuf catégorie Canada "A"

3,28 \$/lb
7,23 \$/kg

BIFTECK DE SURLONGE
Boeuf catégorie Canada "A"

2,98 \$/lb
6,57 \$/kg

BIFTECK DE HAUT DE SURLONGE
Désossé
Boeuf catégorie Canada "A"

4,98 \$/lb
10,98 \$/kg

SAUCISSES FUMÉES
TAILLEFER

1,29
Paq. 450 g

BIFTECK SANDWICH OU ATTENDRI
Boeuf catégorie Canada "A"

3,98 \$/lb
8,77 \$/kg

RÔTI OU BIFTECK DE CONTRE-FILET
Boeuf catégorie Canada "A"

6,98 \$/lb
15,39 \$/kg

SOC DE PORC
Fumé, désossé
LAFLEUR

2,88 \$/lb
6,35 \$/kg

BACON SANS COUENNE
TAILLEFER

2,68
Paq. 500 g

JAMBON D'AUTREFOIS HYGRADE

4,98 \$/lb
10,98 \$/kg

SAUCISSES PORC ET BOEUF
TAILLEFER

1,48 \$/lb
3,26 \$/kg

PEPPERONI CRYOVAC LESTERS

2,28 \$/lb
5,03 \$/kg

SAUCISSON DE BOLOGNE
Cello ou cire
HYGRADE
Tranché selon vos besoins

1,07 \$/lb
2,36 \$/kg

Fruits et Légumes

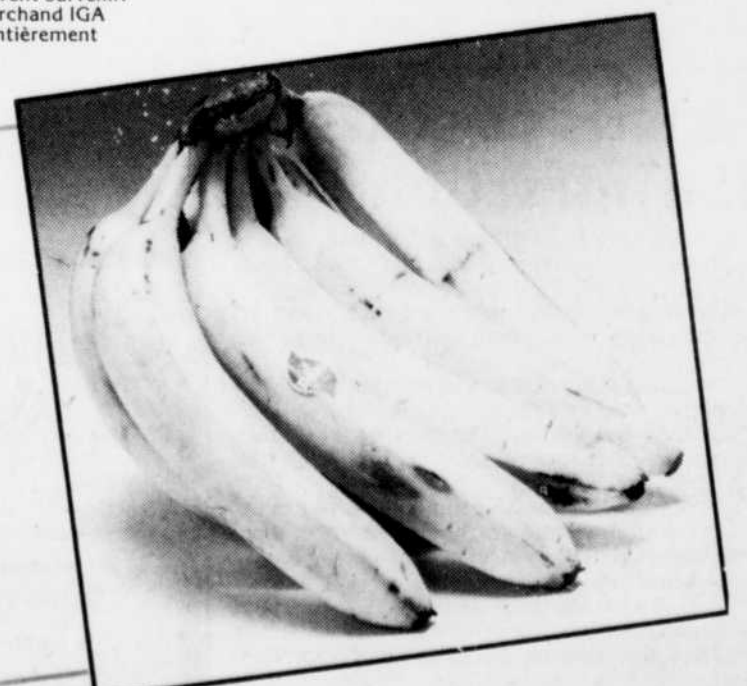
RAISINS BLEUS CONCORD
Produit d'Ontario
Canada no 1
Panier 2 L

1,69



BANANES
Produit du Honduras
DÔLE

31¢ /lb
68¢ /kg



POMMES DE TERRE
Produit du Québec
Canada no 1



98¢
Sac 4,54 kg

BROCOLI
Produit du Québec
Grosseur 14



69¢
Ch.

PRUNES CASSELMAN
Produit des États-Unis
Canada no 1

59¢ /lb
1,30 \$/kg

POIVRONS VERTS DOUX
Produit du Québec
Calibre gros



29¢ /lb
64¢ /kg

Suite à des délais de livraison et/ou aux variations climatiques de certaines régions, des difficultés d'approvisionnement en fruits et légumes peuvent survenir. Si cette situation devait se produire, votre marchand IGA veillerait à ce que chacun de ses clients soit entièrement satisfait.

Faits divers



Un accident impliquant un piéton et une automobile, survenu vers 16 h 30, hier après-midi, à l'intersection King et Grandes-Fourches, a fait un blessé grave.

(Photo La Tribune par Denis Breton)

• 1,200\$ de dommages pour 20\$

SHERBROOKE (psj) — Des cambrioleurs ont causé pour plus de 1,200\$ de dommages afin de mettre la main sur un maigre butin d'une vingtaine de dollars dans des bureaux d'affaires de l'édifice Le Pionnier, au 234 de la rue Dufferin.

Les effractions ont été perpétrées au cours de la nuit de lundi à mardi.

Les voleurs ont pénétré dans un local en rénovation situé au rez-de-chaussée puis, après avoir trouvé chemin à travers murs et plafonds, ont visité les bureaux des avocats Beaudry, Allaire et Vaillancourt de même que ceux des Monty, Coulombe... et Associés, tous situés au second étage de la bâtisse.

Le technicien en identité judiciaire, le policier Michel Martin, a effectué diverses expertises sur les lieux.

Un cambriolage, datant de quelques semaines à peine, avait eu lieu dans le même édifice.

• Emboutissage de 3 autos

L'emboutissage de trois véhicules, rue Bowen sud, non loin de la rue King, vers 13 heures hier, a infligé des blessures à une passagère.

Il s'agit de Nathalie Gosselin, de Fleurimont. Elle a été transportée par ambulance au Centre hospitalier Hôtel-Dieu. On a qualifié ses blessures de mineures.

Par ailleurs, la Police municipale a enregistré un second accident avec blessée. Cette fois, une adolescente de 12 ans, Sylvie Bellerose, a été happée par une automobile alors qu'elle traversait la rue Short, près de la rue Galt. L'accident s'est produit vers 14h30. La blessée a été transportée à l'Hôtel-Dieu. Encore là, il s'agissait, a-t-on appris, de blessures légères.

Cinq autres accidents, aux conséquences matérielles uniquement, sont venus grossir la liste des collisions, hier, dans les limites de Sherbrooke, entre 07h30 et 16h30.

• Blessé au bras par un plomb

Un enfant de neuf ans a été blessé au bras gauche par un plomb tiré d'une arme tenue par un adolescent de 13 ans, hier, vers 14h45, dans le secteur des rues Breault et Dagenais.

L'enfant descendait la rue quand l'adolescent aurait levé le fusil dans sa direction.

Le tireur a expliqué aux policiers qu'il tirait simplement sur les poteaux et que le plomb avait dû ricocher. La police a saisi l'arme.

On rappelle que c'est le deuxième incident du genre, en quelques semaines, une adolescente ayant été atteinte à la tête, à Ascot ct., par un adolescent qui s'amusait avec un fusil à plomb. L'utilisation de ces armes, même si elles ne sont pas à feu, est interdite dans les limites des municipalités.

• On s'en prend aux cabines

Alors que trois plaintes de méfait touchant des vitrines de commerce, rue Belvédère sud, ont été enregistrées à la Police municipale, en fin de semaine, voilà que dans une section du même quartier, on constate des méfaits dans des cabines téléphoniques.

Hier, les policiers ont recueilli deux plaintes pour des dommages de 250\$ causés à des boîtes téléphoniques, rues Laurier et Aberdeen.

La veille, on avait enregistré une première plainte du genre pour une cabine de la rue Short.

Il semble que les vandales aient tenté d'ouvrir la boîte du téléphone pour mettre la main sur les pièces de monnaie mais ce fut peine perdue.

• Un déluge de 50 millimètres?

Une mini-alerte météorologique a fait logner les policiers municipaux à plus d'une reprise vers le niveau de la rivière Saint-François, hier soir. C'est que les prévisions du temps invitaient les experts à envisager un déluge de 50 millimètres de pluie dans un temps relativement court, deux heures au maximum.

Pour la police, il s'agissait de prévoir même l'imprévisible si jamais on ouvrait les vannes du ciel.

L'accusé craignait pour sa vie

SHERBROOKE — Le sergent de gendarmerie Maurice Camiré, de la P.J., a relaté que Yvon Choquette lui avait expliqué le 11 juin qu'il avait tiré du fusil dans le quartier est, parce qu'il craignait de se faire tuer. Il témoignait hier à l'enquête préliminaire.

de Choquette qui est inculpé de possession d'une arme dans un dessein dangereux.

M. Camiré, qui venait de convaincre Choquette de lui remettre son fusil de calibre 12 en parlementant avec lui, a dit que le suspect était tout en sueurs.

"Il avait l'air craintif, désespéré et confus", a rapporté le constable André Lepage.

Ce dernier circulait sur la rue King est lorsqu'il a entendu une détonation et que des éclats de verre ont volé sur l'auto-patrouille.

M. Lepage a entendu un second coup de feu et s'est rendu compte que cela provenait du deuxième étage d'un édifice commercial.

Le sergent Camiré, qui avait endossé une veste anti-balles, est

ensuite allé parlementer avec Choquette, jusqu'à ce qu'il sorte de sa chambre.

Le magistrat Laurent Dubé de la Cour des sessions de la paix a cité le prévenu à son procès le 18 septembre.

Le ministre public était représenté par Me Michel Ayotte tandis que Me Jean Couture, qui assume la défense, s'est particulièrement intéressé dans son contre-interrogatoire à l'état de son client.

Yves Moreau a été ré-élu devant un jury des assises d'automne, pour répondre d'une accusation d'avoir transmis par téléphone à un policier, des menaces de mort à l'égard d'une femme.

Il avait subi dans un fauteuil roulant son enquête préliminaire hier, devant le magistrat Laurent Dubé de la Cour des sessions de la paix.

Moreau, âgé de 31 ans, défendu par Me Marc Montplaisir, a obtenu sa remise en liberté en attendant son procès à condition de ne pas communiquer de quelque façon que ce soit avec cette femme.

Hier, M. André Vachon de Métro-Police a raconté qu'il avait reçu un appel téléphonique de l'accusé qui l'a informé qu'il ferait l'affaire de la femme.

M. Vachon est toutefois arrivé plus vite se faire reconduire par un autobus pour handicapés.

l'inculpé qui devait

participation active aux ajustements qui ont été apportés à la politique laitière. "C'est le premier dossier que j'ai piloté et qui a apporté des effets permanents. J'avais moi-même rédigé le cadre du programme", relate-t-il.

Il se dit particulièrement fier de dossiers industriels dans lesquels il a eu un rôle à jouer ces dernières années, tels l'implantation d'Outils coupants international dans les Villes frontalières et de Papiers Cascades à East-Angus, ainsi que de l'implantation prochaine d'une usine des Produits cellulaires Waterville dans les locaux de la Celanese à Coaticook. "Sans Claude Tessier, ces réalisations n'auraient jamais vu le jour", soutient-il sans ambages.

Quant à son avenir immédiat, M. Tessier dit être sur le point de décrocher un emploi dans la région de l'Estrie. "J'ai l'embaras du choix. D'ici la semaine prochaine, ce sera réglé", a-t-il mentionné.

Dépenses électorales

Concernant les dépenses électorales, M. Tessier a toujours l'inten-

tion de porter plainte contre M. Gérin. "J'ai des raisons de croire qu'il a enfreint la loi électorale", soutient l'ancien député libéral résidant à Lac-Mégantic, qui dit avoir discuté de la question avec le directeur général des élections, M. Jean-Marc Hamel.

Toutefois, M. Tessier attendra que le nouveau député de Mégantic-Compton-Stanstead remette un rapport de ses dépenses durant la campagne, ce qui doit être fait dans les 90 jours suivant la date des élections, avant de déposer officiellement sa plainte.

Claude Tessier

Enseignes mobiles

Une trentaine de mises en demeure

contestations judiciaires depuis 1981 et la ville les a toutes gagnées de a à z.

La dernière intervention du con-

tentieux municipal constitue donc la dernière étape pour faire disparaître les affiches non réglementaires.

Lavallée veut un procès expéditif

SHERBROOKE — Mario Lavallée, âgé de 19 ans, a réopté pour un procès expéditif après sa citation sur des accusations de vol qualifié au dépanneur Tino, situé sur la rue Short, et d'utilisation d'un revolver à balles blanches.

Il avait été admis à son examen volontaire hier devant le magistrat Michel Côté de la Cour des sessions de la paix.

Lavallée a été arrêté peu de temps après ce hold-up tandis qu'un présumé complice, âgé de 14 ans et en fugue d'une maison de transi-

tion, s'est rendu aux autorités en compagnie de son avocat Jean Leblanc.

L'adolescent devrait comparaître aujourd'hui devant le tribunal de la Jeunesse.

Lavallée est aussi en attente d'enquête préliminaire sur une inculpation de cambriolage d'argent, de billets de loterie et de jetons d'une valeur de 2.120 \$ chez un commerçant qui l'hébergeait.

Le tribunal lui avait déjà refusé un cautionnement pendant la durée des procédures.

108505x

Facultés affaiblies: 13e infraction

SHERBROOKE — Maurice Larrivée, âgé de 41 ans, s'est reconnu coupable hier de sa 13e infraction de conduite d'un véhicule en état d'ébriété, ce qui constitue un record dans le district de St-François, ou à tout le moins une performance inusitée.

Il a avoué avoir pris le volant le 30 juin à Victoriaville, avec un taux d'alcool de 240 mg.

Larrivée, qui habite à Victoriaville, avait reçu un avis de troisième récidive de la part du procureur Michel Ayotte.

Me Marc Montplaisir a soumis que son client souffre d'un problème grave d'éthylisme et a obtenu une remise de la sentence au 4 octobre, afin de préparer ses représentations.

Le juge Laurent Dubé de la Cour des sessions de la paix a ordonné la confiscation du permis de conduire du prévenu, qui n'en avait cependant pas.

Larrivée avait écoupé le 25 octobre d'une peine d'un an de détention pour une infraction similaire et de trois mois additionnels le 30 novembre pour la même chose.

Son casier révèle que la cour lui avait imposé en 1982 des pénalités de 2,150 \$ pour trois facultés affaiblies et une conduite dangereuse.

Larrivée a aussi écoupé de trois mois de taule en 1979 et de 14 jours en 1977 toujours pour ébriété au volant.

Shanghi-La
RESTAURANT
Anciennement le Beau Site
Panorama
magnifique
avec vue sur le lac.

TROIS TABLES D'HÔTE
à partir de **\$9.95**

MERCREDI SOIR
CÔTES LEVÉES À VOLONTÉ \$7.95

Réervations
864-6422 ou 875-5141

170, rue Dion, Deauville
Du mercredi au dimanche.
108510x

Bienvenue
CHAUSSURES
scheib
au tout nouveau magasin rénové

20% de rabais
sur toutes les chaussures
en magasin. (jusqu'au 22 sept. 84)

Nous avons transformé et complètement rénové l'intérieur du magasin avec un décor tout à fait nouveau et plus fonctionnel. Nous espérons ainsi vous accueillir dans ce nouveau décor, mais toujours avec notre traditionnel esprit de bon service, meilleure qualité de chaussures et toujours à bon prix.
Renaud Scheib

Meilleur valeur en chaussures depuis 1916

scheib
83, King, Sherbrooke, Centre-ville
108505x

L'UPA réclame des subventions

par Jean-Pascal Beaupré
SHERBROOKE — La Fédération de l'Union des producteurs agricoles de Sherbrooke réclame du gouvernement québécois qu'il accorde des subventions aux agriculteurs, qui doivent se conformer à la nouvelle réglementation du ministère de l'Environnement sur la prévention de la pollution des eaux, par les établissements de production animale.

L'UPA estime que la situation s'annonce "dramatique" pour certains producteurs qui devront déboursé jusqu'à 40.000 \$, sinon davantage, pour apporter des changements à leur système d'entreposage du fumier.

La plupart des agriculteurs ne peuvent bénéficier de subvention pour compléter ces travaux, déplore l'UPA.

re l'UPA de Sherbrooke, alors que les municipalités profitent de leur côté d'une aide financière substantielle du gouvernement pour assainir leurs eaux.

"Il est inconcevable qu'une industrie aussi primordiale que l'agriculture soit ignorée de la part du gouvernement et cela après y avoir imposé des normes aussi sévères", a fait savoir l'UPA.

De plus, on soutient à l'UPA que la Direction générale de l'Estrée du ministère de l'Environnement n'y

est pas allé de main morte dans la rédaction du nouveau règlement. "Les agriculteurs sont tous d'accord pour ne pas polluer, mais les normes sont excessivement sévères", a déclaré hier M. Robert Trudeau, porte-parole de l'UPA de Sherbrooke.

Ce dernier a mentionné que seuls les producteurs laitiers pouvaient bénéficier d'une "légère subvention" pour procéder à de tels travaux. "C'est injuste pour les autres producteurs. Et en moyenne, les producteurs de lait reçoivent en moyenne 3.000 \$, ce qui est juste

suffisant pour payer les ingénieurs qui font les plans et devis", d'exprimer M. Trudeau.

Selon l'UPA, le ministère de l'Environnement a déjà fait parvenir des lettres à environ 150 producteurs de la région, les enjoignant d'apporter les correctifs nécessaires pour devenir conformes à la loi.

La fédération soutient que des producteurs, surtout au sein de la relève agricole, ont manifesté l'intention de fermer boutique s'ils ne recevaient pas le support financier du gouvernement.

Des premières assemblées gé-

rales tenues dans les syndicats de base jusqu'à présent, il est ressorti une volonté de la part des producteurs que la fédération régionale de l'UPA exerce des pressions auprès du gouvernement afin qu'il délie les cordons de la bourse pour subventionner les travaux visant à modifier les systèmes d'entreposage du fumier.

L'UPA recommande à ses membres éprouvant des problèmes de ne pas engager de crédits à ce niveau, avant qu'il ne fasse les premiers pas auprès des autorités gouvernementales concernées.

Transport en commun à Rock Forest

Arrêt immédiat du projet-pilote?

ROCK FOREST (jpb) — Le conseiller Claude Vermette, président de la commission de développement économique, recommandera ce soir au comité d'administration de la Ville de Rock Forest de mettre un terme immédiatement au projet-pilote de transport en commun, sur le territoire de la municipalité.



Claude Vermette

"Le sondage révèle clairement que la population n'est pas satisfaite du service tel qu'il existe actuellement. Les horaires ne sont pas au goût des gens", a expliqué hier M. Vermette pour motiver sa position. "On n'est pas pour continuer à faire circuler des autobus sur tout le territoire pour 300 usagers. Il ne faut pas lancer l'argent par les fenêtres. On ne veut pas défoncer le budget pour se ramasser avec un autre déficit l'an prochain", a-t-il indiqué.

M. Vermette, qui est en charge du dossier du transport en commun, a rappelé que les résidents de plusieurs quartiers ont boudé les mini-bus depuis le début du projet-pilote, le 2 avril dernier. "Un autobus vide qui circule à 20 \$ l'heure, c'est pas mal dispendieux. Le sondage démontre que dans le quartier 3, par exemple, deux personnes seulement prennent régulièrement le mini-bus."

En ce moment, le service de transport en

commun, desservi par la compagnie Les Autobus de l'Estrée, coûte 2.400 \$ par semaine.

Repenser le service

Toutefois, M. Vermette se dit en faveur de l'implantation d'un service permanent de transport en commun à Rock Forest, en autant qu'il rencontre les besoins des citoyens. "Les gens veulent le transport en commun. Mais il faudra modifier complètement le service et les horaires pour satisfaire ceux qui veulent prendre le mini-bus."

Selon lui, si le conseil va de l'avant avec la mise sur pied d'un service permanent, les mini-bus ne recommanderaient pas à rouler avant le début de l'an prochain, le temps de mettre au point le dossier et de s'assurer une subvention du ministère des Transports.

Pour éponger un éventuel déficit, M. Vermette favoriserait l'imposition d'une taxe spéciale aux résidents des secteurs qui sont intéressés à être desservis par le transport en commun. "Il n'est pas question de faire payer ceux qui n'en veulent pas. Mais la formule magique, on ne l'a pas encore trouvée", a-t-il mentionné.

Le conseiller du quartier no 1 a aussi indiqué que la municipalité avait entrepris des démarches avec la Commission de transport de Sherbrooke et Les Autobus de l'Estrée pour l'implantation d'une ligne directe entre Rock Forest et Sherbrooke. Toutefois, il a précisé que les pourparlers n'étaient pas assez avancés pour tirer des conclusions.

M. Vermette soumettra sa recommandation au comité d'administration composé des conseillers Gilles Jeanon, Jean-Guy Dion, René Tardif et du maire Gaétan Lavallée.

Signaux lumineux aux passages à niveau de la rue Dépôt à Lennoxville?

LENNOXVILLE (jpb) — Pour des questions de sécurité, le conseil municipal de Lennoxville projette l'installation de signaux lumineux aux passages à niveau sur la rue Dépôt.

Présentement, seule une croix signale à l'automobiliste la présence de voies ferrées sur la rue, autrefois peu fréquentée, mais aucun système de signalisation ne prévient le conducteur de l'arrivée de convois.

Pour éviter les feux de circulation à l'intersection des rues Queen et Collège, un nombre croissant d'automobilistes venant de Sherbrooke préfèrent emprunter la rue Dépôt pour accéder à la route 108.

Circulation plus dense

La circulation étant ainsi plus dense sur la rue Dépôt, les autorités municipales ont vu la nécessité d'y installer des signaux lumineux afin de prévenir des incidents fâcheux.

Le coût des travaux, qui seraient entrepris en 1985, s'élèverait à au moins 89.000 \$, selon une première estimation.

Propriétaire de quelques-unes des sept voies qui traversent la rue Dépôt, le Canadien National a proposé aux autorités municipales de Lennoxville d'acquitter la majeure partie de la facture, alors que la Ville serait appelée à déboursé une somme approximative de 10.000 \$.

La courbe

La société de la Couronne serait même disposée à défrayer les dépenses visant à adoucir la courbe de la rue Dépôt pour assurer une meilleure sécurité aux automobilistes dans ce secteur.

Dans les prochains jours, la Ville entend également s'entretenir avec des représentants du Canadien Pacifique, à qui appartiennent certaines des voies, à ce sujet.

les pharma-centres

Cumberland

Des économies 7 jours par semaine

CLOSE-UP

PÂTE À DENTS ASSORTIE

100 mL

79¢

TRAC II

LAMES JUMELÉES

PQT 5

1.77

BIC

BRIQUETS JETABLES

69¢

DOVE

SAVON DE BEAUTÉ

2 PAINS DE 100 g

99¢

SANS DOUTE LES PLUS BAS PRIX!

UNE SEULE VISITE FERA DE VOUS UN CLIENT A VIE!

Toujours 10% d'escompte le dimanche Exception faite des spéciaux

CLAIROL

FINAL NET

FIXATIF A CHEVEUX NON AEROSOL, 225 mL

2.99

LES PRODUITS CUMBERLAND

QUALITÉ ET ÉCONOMIE!

TAMPONS

DEMAQUILLANTS

PQT DE 100

1.19

CURE-OREILLES

BTE DE 400

1.99

LOTION HYDRATANTE

400 mL

2.29

DE NOTRE BOUTIQUE DE COSMÉTIQUES...

TRAITEMENT D'AUTOMNE MARCELLE

LAIT DEMAQUILLANT 450 mL **5.99**

CRÈME CORPORELLE 450 mL **4.99**

CRÈME ANTI-RIDES 60 mL **4.49**

DRY IDEA

DÉSODORISANT A BILLE 75 mL

2.69

JOHNSON'S

POUDRE POUR BÉBÉ 700 g

2.79

ULTRA-RICH

SHAMPOING ET REVITALISANT 2 / 450 mL

3.89

FREE HOLD

MOUSSE COIFFANTE REG OU EXTRA 150 g

3.49

PHOTOS COULEUR

26 JEU DE 12 PHOTOS

99¢

LORS DU DÉVELOPPEMENT PROCÉDE C-41

12 POSES **4.49**

5"x7" GRATUIT

AVEC FINITION DE CHAQUE FILM COULEUR

JUSQU'AU 18 SEPTEMBRE

REVLO

FOND DE TEINT "TOUCH'N GLOW" 57 mL

4.99

MAYBELLINE

FOND DE TEINT LIQUIDE **2.99**

POUDRE COMPACTE **2.99**

BÂTON MASQUANT **2.69**

FRAGRANCE DE LA SEMAINE

MAGIE NOIRE LANCÔME

TURTLES

FRIANDISES AU CHOCOLAT 200 g

2.99

SLIM FAST

SUBSTITUT DE REPAS SAVEURS ASSORTIES 20 PORTIONS

9.95

IMPORTÉS

MIROIRS AVEC SUPPORT-ASSORTIS

2.95

POUR VOS YEUX SEULEMENT

SOLUTIONS POUR VOS LENTILLES SOUPLES

COOPVISION

PLIASOL

RINCAGE ET EBULLITION

240 mL

1.98

BAUSCH & LOMB

COMPRIMÉS DE NETTOYAGE

24 COMPS.

6.49

BAUSCH & LOMB

DÉSINFECTION A FROID

240 mL

3.98

ALCON FLEX-CARE

RINCAGE, TREMPAGE ET DÉSINFECTION

355 mL

4.77

BARNES HIND

SOLUTION MOUILLANTE

60 mL

2.98

SOACLENS

MOUILLAGE ET TREMPAGE

120 mL

3.69

ADAPT

SOLUTION TAMPON

15 mL

4.66

DURACARE

REMISAGE ET TREMPAGE

120 mL

4.98

BAUSCH & LOMB

SOLUTION TOUT USAGE

120 mL

3.99

LENSRINS

SOLUTION DE RINCAGE

237 mL

2.66

BARNES HIND

SOLUTION SALINE

240 mL

2.44

HYDROCARE

DOUBLE USAGE 12 COMPS. + 240 mL

7.89

CENTRE D'ACHATS KING

SHERBROOKE

OUVERT LE DIMANCHE

Gabriel A. Zako, prop.

GALERIES QUATRE-SAISONS

SHERBROOKE

OUVERT LE DIMANCHE

Louise Abella et Gabriel A. Zako, prop.

COATICOOK

28, RUE CHILD

OUVERT LE DIMANCHE

Louise Abella, prop.

CLUB DE L'ÂGE D'OR CUMBERLAND

5% DE RABAIS

Àux personnes de 55 ans et plus

Informez-vous à votre pharmacien

Prix valables du 12 au 18 sept. 1984 ou jusqu'à épuisement des stocks. Nous nous réservons le droit de limiter les quantités par client. Les photographies figurant à titre d'illustration seulement. Prix en vigueur au comptoir seulement.

la tribune

l'amiante, le centre du québec, les bois francs

SIDAC: nouveau projet plus modeste

VICTORIAVILLE (SL) - Les promoteurs d'une Société d'initiatives et de développement des artères commerciales (SIDAC) à Victoriaville ont retranché près d'une centaine de commerces, en procédant à un nouveau découpage territorial pour l'établissement d'un tel organisme.

Réunis en séance régulière, lundi dernier, les membres du conseil municipal ont été saisis du dépôt d'une nouvelle requête en constitution pour l'établissement d'une SIDAC au centre-ville de Victoriaville. Cette nouvelle demande impli-

que un territoire réduit par rapport à celui envisagé au cours des dernières semaines. Au lieu d'englober 288 commerces, l'éventuelle SIDAC regrouperait 195 places d'affaires.

58 commerçants concernés par le projet initial s'étaient opposés lors

de la signature du registre, demandant ainsi la tenue d'un référendum sur cette question. Plutôt que de procéder à une telle consultation, les instigateurs de la Société ont préféré soumettre le découpage d'un territoire aux dimensions réduites. L'étude du registre des signatures avait permis de cerner un secteur, où les contribuables semblaient particulièrement peu sympathiques au projet.

Il faudrait au moins 30 signatures

lors de la prochaine consultation pour obliger la tenue du scrutin ou la remise en cause du projet. Il y aurait déjà 18 opposants à l'établissement d'une SIDAC telle qu'on la présente maintenant, mais les promoteurs ont signifié aux membres du conseil municipal leur confiance de persuader ces commerçants récalcitrants. On prévoit d'ailleurs une assemblée d'information à la fin septembre, alors que les responsables de la SIDAC de Trois-Rivières et des représentants du ministère de l'Industrie et du commerce présenteront un exposé.

La date de la prochaine période de signature du registre municipal concernant le projet d'une SIDAC à Victoriaville n'a pas été déterminée. Toutefois, elle devra être fixée au cours des 30 jours suivants l'adoption de la résolution du conseil signifiant l'acceptation de la requête. Celle-ci a été votée unanimement lundi soir, seuls les conseil-

lers Desrosiers et Fortier s'étant abstenus, puisqu'ils détiennent des intérêts dans le territoire visé.

Le nouveau secteur proposé comprend la rue Notre-Dame est (entre la voie ferrée et le boulevard Bois-Francs), la rue de la Gare, la rue St-Dominique (entre Notre-Dame et le stationnement Des Forges), la place Demers (numéros civiques 80 à 84), la rue Perreault (nos 19 et 12 à 36).

Nouveau centre de documentation jeunesse

DRUMMONDVILLE (GP) - Les jeunes de 15 à 25 ans, désireux de s'informer sur à peu près n'importe quel sujet qui les intéresse, peuvent profiter d'un nouveau service qui leur est accessible à Drummondville depuis peu.

Le centre de documentation jeunesse est installé dans la bibliothèque municipale, le Centre documentaire Côte St-Germain, rue des Ecoles.

Les jeunes peuvent bénéficier d'une mine de renseignements sur tous les sujets, que ce soient la santé, la famille, les loisirs, l'emploi, la consommation, etc.

Ce centre est unique au Québec et s'inspire d'organismes semblables en Europe et aux États-Unis.

La responsable en est Louise Marchand qui, avec deux compagnes de travail, a mis sur pied ce centre documentaire grâce à un programme fédéral et avec l'aide de nombreux organismes du milieu, comme la ville de Drummondville, les gouvernements fédéral et provincial, la Table de concertation des Services d'aide à la jeunesse, la Société nationale des Québécois, Centraide et plusieurs autres.

Tout jeune qui recherche des informations peut s'y rendre aux heures d'ouverture de la bibliothèque. Un responsable sera sur place pour les aiguiller vers la bonne ressource. Des dépliants et des brochures sont accessibles et, la plupart du

temps, peuvent être apportés chez soi.

Selon la conseillère Francine Jutras, ce centre offre aux jeunes la possibilité de consulter de nombreux documents sur des sujets appropriés aux besoins des jeunes.

M. Charles Châteauneuf, de la Table de concertation, considère que ce centre est parfait: il s'améliorera selon la participation et

les demandes des jeunes.

M. Clermont Roy, l'un des principaux promoteurs de ce centre, souligne que les jeunes ont généralement une méconnaissance des ressources locales à leur intention. C'est pour pallier à ce vide que le centre a été créé, décrit comme un lieu de rencontre où sont centralisées toutes les informations destinées aux jeunes de 15 à 25 ans.



Louise Marchand est la responsable du nouveau centre de documentation jeunesse. (Photo La Tribune par Gérald Prince)

Travaux au Centre culturel: le conseil va de l'avant

DRUMMONDVILLE - Même si le ministère des Affaires culturelles n'a pas donné suite à une demande du maire Serge Ménard, le conseil de ville a décidé hier soir de procéder aux travaux de rénovation du Centre culturel, en déposant un avis de motion prévoyant un emprunt de 933.000 \$.

Il a fallu au conseil cependant obtenir l'assurance que la position ministérielle ne coûterait rien dans le futur au contribuable drummondvillois, et que l'image d'endettement de la ville ne serait aucunement ternie.

Le tout concerne les rénovations du Centre culturel au montant de 1,2 million \$ et subventionné par le Ministère pour 933.000 \$.

Lors de l'annonce officielle de la subvention, le conseil avait été surpris d'apprendre que la subvention serait étalée sur 20 ans, non pas versée comptant sur présentation des pièces justificatives.

Dans une lettre lue au conseil

hier soir, M. Noël Cormier du MAC, répond que le gouvernement du Québec a pris ces nouvelles dispositions de financement sur 20 ans pour permettre à plus de projets de voir le jour au Québec.

Devant cet état de fait, le conseil a décidé quand même d'aller de l'avant dans le projet. La conseillère Francine Ruest-Jutras aurait préféré l'autre mode de financement, mais se rallie à l'offre du ministère. Les conseillers Lafrenière et St-Pierre soutiennent qu'il faudra y voir deux fois dans l'avenir avant d'accepter une subvention. Le maire Serge Ménard soutient que l'emprunt de 933.000 \$ que la ville doit faire, même s'il est entièrement garanti par Québec (intérêts et capital), n'est pas bénéfique à l'image d'endettement de la ville, puisque, quoi qu'en dise le représentant du ministre, c'est presque un million \$ de plus de dette qui paraîtra dans les états financiers de la ville.

Enfant de 2 ans disparu mais vite retrouvé

DRUMMONDVILLE (GP) - La disparition d'un enfant de deux ans, survenue hier à St-Nicéphore, a connu une heureuse conclusion vers midi.

C'est vers 9 heures 30 hier matin que M. François Biron du Chemin de la Longue Pointe, s'est aperçu de la disparition de son garçonnet, Charles, en compagnie d'une chienne coolie de 4 ans, Maggie.

Comme beaucoup de sentiers et de pistes de motoneige d'entrepreneur dans cette région densément boisée, les recherches ont été entreprises immédiatement, avec le concours de voisins et de bénévoles.

Alertée, la Sûreté du Québec a mandaté sur les lieux trois autos-patrouille sous la direction de l'agent Benoît Murray. L'hélicoptère de la SQ en poste à Montréal et le maître de chien Lussier, cantonné à Québec, ont été appelés.

Des bottes

M. Biron a raconté à la Tribune que, cherchant avec des bénévoles, il a découvert les bottes de son enfant dans un terrain marécageux à environ un mille de sa demeure. Les traces de l'enfant et du chien devaient lui permettre de retrouver les deux sains et saufs, dans un sentier de motoneige à environ deux milles de la maison.

Il ne restait plus à la SQ qu'à annuler l'hélicoptère qui était déjà rendu à Drummondville et le maître de chien. Les parents du bambin ont voulu, par l'intermédiaire de la Tribune, remercier chaleureusement les bénévoles et les voisins, ainsi que la Sûreté du Québec qui a mis en train une organisation d'une telle importance en quelques minutes.

arlington sports devient AÉROBIQUE

A. Maillot d'exercice uni avec têtes de manches Danskin. En mélange de coton/lycra extensible avec pli sur le devant et encolure dégagée au dos. Teintes mode assorties. P-G.

PRIX AVANTAGEUX 29⁹⁹ chacun

B. Jambières Foot Prints McGregor. Des jambières en tricot acrylique. Teintes coordonnées aux maillots ou aux collants mode.

PRIX AVANTAGEUX 5⁹⁹ la paire

C. Sur-maillot molletonné Danskin. Un sur-maillot molletonné court à manches courtes; repliables avec piqûres contrastantes. Teintes mode assorties. P-G.

PRIX AVANTAGEUX 9⁹⁹ chacun

D. Maillot rayé en fil Ming Le FunSkin. Un maillot de style "bank" rayé à encolure en V, en mélange de coton/lycra extensible. Teintes mode assorties. P-G.

PRIX AVANTAGEUX 24⁹⁹ chacun

E. Maillot d'exercice à manches dolman Le FunSkin. Un maillot de teinte unie avec manches de type dolman et empiècement rayé au centre. En mélange de coton/lycra extensible. Teintes mode assorties. P-G.

PRIX AVANTAGEUX 29⁹⁹ chacun

F. Collants opaques/brillants. Des collants opaques sans couture à bouts sandale ou avec bande sous-pied. Collants brillants sans couture à bouts sandale.

PRIX AVANTAGEUX 4.99 à 6⁹⁹ chacun

G. Maillot 2-pièces Le FunSkin. Ces deux pièces font un maillot très alluré. Haut court rayé à manches courtes avec culotte de teinte unie à taille repliable en mélange de coton/lycra extensible. Teintes mode assorties. P-G.

PRIX AVANTAGEUX 14⁹⁹ à 11⁹⁹ chacun

H. Haut molletonné réversible pour dames. Haut genre pull sans manche. Teintes mode assorties. P-G.

PRIX AVANTAGEUX 23⁹⁹ chacun

I. Pantalon de rechauffement molletonné pour dames. Comporte une taille bord-côte élastique et jambes bord-côte. En mélange de poly/coton. Teintes mode assorties. P-G.

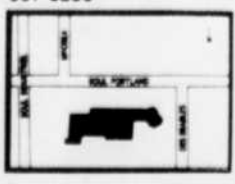
PRIX AVANTAGEUX 23⁹⁹ chacun

Maillot d'exercice flashdance en nylon Danskin. Non-illustré: Maillot en nylon 100% sans manche à encolure bateau modifiée et jambes échancrées. Teintes mode assorties. P-G.

PRIX AVANTAGEUX 19⁹⁹ chacun

CES PRIX SONT EN VIGUEUR JUSQU'À L'ÉPUISEMENT DES STOCKS OU JUSQU'À LA FERMETURE LE SAMEDI 15 SEPTEMBRE 1984. Nous nous réservons le droit de limiter les quantités. Competition et Le Circuit sont des marques de commerce déposées de Collegiate/Arlington Sports. Toutes les couleurs, tous les modèles et toutes les grandeurs ne sont pas nécessairement disponibles dans tous les magasins.

Le Carrefour de l'Estrie
3050 boul. Portland
567-5286



arlington sports

ACTION POUR LA FORME

ECONOMISEZ 30%

Cycle-exerciseur Silver Medalist CCM. Offre résistance, confort et commodités de cinq fonctions électroniques: Vitesse instantanée, Odomètre, Minuteur, Chronomètre, Bouton de conversion des milles kilomètres.

PRIX REG. 179.99 \$

EN SOLDE 149⁹⁸ chacun

Nécessite 2 piles (non comprises).

ECONOMISEZ 5%

Banc d'exercices #102. Banc 3 en 1 en métal ultra-resistant avec rembourrage.

PRIX REG. 29.99 \$

EN SOLDE 24⁹⁸ chacun

ECONOMISEZ 10%

Ensemble de barres longues et courtes recouvertes de vinyle. Comprend: barre en acier robuste, 1 paire de barres courtes, 12 disques vinyle, brochure d'instructions.

PRIX REG. 29.99 \$

EN SOLDE 29⁹⁹ l'ens.

ECONOMISEZ 10%

Cycle-exerciseur Finalist CCM. Cadre robuste de type H avec: roue en acier avec système de freinage à courroie, selle coulissante.

PRIX REG. 109.99 \$

EN SOLDE 99⁹⁸ chacun

CES PRIX SONT EN VIGUEUR JUSQU'À L'ÉPUISEMENT DES STOCKS OU JUSQU'À LA FERMETURE LE SAMEDI 15 SEPT. 1984. Nous nous réservons le droit de limiter les quantités. Competition et Le Circuit sont des marques de commerce déposées de Collegiate/Arlington Sports. Toutes les couleurs, tous les modèles et toutes les grandeurs ne sont pas nécessairement disponibles dans tous les magasins.

arlington sports

Le Carrefour de l'Estrie
3050 boul. Portland
567-5286

Ancienneté globale: principe accepté à la SAL

par Pierre Sévigny

THETFORD-MINES - C'est dans une proportion de 63 pour cent que les employés à l'heure de la Société Asbestos Ltée (SAL), de Thetford-Mines, ont entériné la recommandation unanime de leur exécutif syndical quant à la reconnaissance du principe de l'ancienneté globale sur toutes les divisions de la compagnie minière d'amiante.

Le président du syndicat CSN des cols bleus de la SAL, Clément Bé-

langer, n'a pas caché sa satisfaction face au résultat du référendum, surtout que la participation au suffrage fut très élevée, soit 883 sur une possibilité de 912 pour un pourcentage de 97 pour cent. "La minorité n'a donc pas décidé pour la majorité. C'est réellement un résultat qui reflète la décision commune des gars," de commenter M. Bélanger. Il a précisé que 554 travailleurs s'étaient prononcés en faveur de l'ancienneté globale, 327 contre et deux bulletins ont été annulés.

Les discussions relatives à l'application de ce principe devraient débiter dans les prochaines semaines afin qu'il soit mis en application dès le 1er janvier 1985 et ce, même si l'actuelle convention collective de travail doit prendre fin le 14 mai 1985. Selon M. Bélanger, la partie patronale a déjà laissé entendre qu'elle était ouverte à la négociation au sujet de l'ancienneté globale.

M. Bélanger ne prévoit aucun problème majeur pour en arriver à

un accord avec la compagnie. D'autant plus, selon lui, que la situation actuelle à la SAL impose l'établissement du principe de l'ancienneté globale. "C'est le bon sens qui le veut ainsi."

Il affirme que l'ancienneté par unité, appliquée depuis 1958, n'est plus conforme au vécu de la compagnie et ce, particulièrement depuis 1975. Auparavant, chaque division fonctionnait indépendamment l'une de l'autre, alors qu'aujourd'hui tout est centralisé et que

le minerai extrait d'un plan est traité dans le moulin de l'autre.

En outre, M. Bélanger prétend que les gars n'avaient pas le choix de favoriser l'ancienneté globale à cause des nombreuses mises à pied effectuées depuis 1980 et en raison de la restructuration prévue pour les prochaines années, qui entraînera d'autres licenciements. "Il est normal que ce soit le gars ayant accumulé le plus d'ancienneté pour la compagnie qui continue à travailler. Ça va aussi corriger des injustices."

de lancer M. Bélanger en précisant que des gars de 30 à 40 ans de service n'ont travaillé que 10 semaines depuis décembre 1983, alors que des jeunes sont au travail depuis janvier 1984.

En février 1983, les travailleurs avaient refusé à 57,3 pour cent le principe de l'ancienneté globale et M. Bélanger explique le changement d'attitude par le fait que les gars ont pris conscience de la réalité, et qu'il était donc sage de prévoir à long terme une situation difficile qui n'est pas que passagère.

Grantham-Ouest dépose une requête en injonction en Cour Supérieure

DRUMMONDVILLE (GP) - La municipalité de Grantham-Ouest vient de déposer en Cour Supérieure du district de Drummond, une requête en injonction contre l'entreprise Suspension Drummond du boulevard St-Joseph et contre le procureur général du Québec.

Selon les allégués de la requête, les dirigeants de Suspension Drummond "rejetent des contaminants

susceptibles de porter atteinte à la santé, à la sécurité, au bien-être de tout être humain et susceptible de causer des dommages à la qualité du sol et de la végétation.

Selon la municipalité, l'entreprise rejette des eaux usées par ses installations sanitaires sur le sol en surface. La défenderesse refuserait de se raccorder au réseau d'égout sanitaire municipal.

La majorité de Tremblay réduite de 10 voix

ARTHABASKA - Le recensement officiel des votes dans le comté de Lotbinière, en marge du scrutin fédéral de mardi dernier, accorde 10 voix de plus à Jean-Guy Dubois, le député libéral défait, réduisant ainsi la majorité du conservateur Maurice Tremblay à 2.382 voix.

Les résultats officiels se lisent donc comme suit: Maurice Tremblay (PC) 22.584

votes; Jean-Guy Dubois (PLC) 20.202 voix; Gaston Côté (NPD) 1.963 voix; André Sévigny (Parti Rhinocéros) 909 votes, et Nelson Bouffard (Parti nationaliste) 681 voix.

La participation au vote dans Lotbinière se situe à 80,36 pour cent; 46.899 électeurs se sont rendus aux urnes alors que 58.407 inscriptions sur les listes électorales.

Les candidats Côté, Sévigny et Bouffard ne pourront récupérer leur dépôt de 200\$, n'ayant pas réussi à recueillir 5 p.c. du vote chacun.

THETFORD-MINES - Le processus d'intégration de l'enseignement secondaire, au niveau des deux commissions scolaires élémentaires et francophones du territoire de l'Amiante, s'amorcera très bientôt en vue de la concrétisation du dossier pour le début de l'année académique 1985-86.

Le président du comité ad hoc sur la restructuration scolaire du territoire, Michel Lacasse, a précisé à La Tribune que le ministère de l'Éducation du Québec devait faire parvenir, d'une journée à l'autre, le document confirmant officiellement le principe de l'intégration. Les dirigeants des trois com-

missions scolaires impliquées dans le dossier n'attendent plus que ce document pour amorcer véritablement les démarches en vue de la formation de comités d'implantation qui verront, entre autre, à mettre en place toute la mécanique de partage.

D'ailleurs, avec le document, M. Lacasse s'attend à recevoir toutes les modalités de fonctionnement quant aux étapes à suivre et leur échéancier. Dans les faits, la réception de ce document ne viendra que confirmer les intentions du ministère. En effet, dans une documentation de travail relative au découpage prévue des territoires scolaires, en vertu du projet de la loi 40,

le gouvernement proposait d'une part le respect intégral du territoire actuel pour la région de l'Amiante et, d'autre part, la division de ce territoire en deux entités distinctes.

Cette proposition est en tout point conforme aux aspirations du milieu qui, dans le cadre d'une consultation effectuée auprès de toutes les instances concernées par le dossier, a majoritairement démontré son désir de faire disparaître la commission scolaire régionale de l'Amiante pour intégrer l'enseignement secondaire au niveau des commissions scolaires de Black-Lake-Disraëli et de Thetford-Mines.

A la suite de la réception du document, M. Lacasse entend publi-

ciser toutes les étapes du dossier de façon à ce que l'intégration soit faite dans le meilleur intérêt possible, soit assurer un service de qualité aux étudiants. "Nous entendons respecter tous les personnels en place. Nous ne profiterons pas de la circonstance pour faire une purge, un ménage. Il n'y aura pas de jeu politique, nous voulons travailler ce dossier ouvertement."

En somme, à compter de septembre 1985, les commissions scolaires de Black-Lake-Disraëli et de Thetford-Mines seront responsables de l'enseignement maternel, primaire et secondaire sur leurs territoires respectifs.

...en bref

L'Amiante

• 75e anniversaire

THETFORD-MINES - Au cours des prochains mois, les dirigeants de la Caisse populaire de Thetford-Mines entendent souligner d'une façon particulière le 75e anniversaire de fondation de cette institution coopérative d'épargne et de crédit.

Erigée le 22 août 1909, la Caisse pop de Thetford-Mines fut la première institution du genre dans la région de l'Amiante. Alphonse Desjardins, lui-même, s'était déplacé à Thetford-Mines à titre de commandeur du Mouvement dans le but de fonder la caisse.

Les dirigeants actuels de la Caisse promettent des activités qui ne manqueront pas de toucher les gens de tout âge. Ils espèrent que les sociétés participantes participeront nombreux à la fête qui est la leur.

Centre du Québec

• Garderie pour animaux

DRUMMONDVILLE (GP) - Une garderie pour les animaux domestiques !

C'est le projet qui a été mis sur pied par un groupe de jeunes de Drummondville, dans le cadre des projets Jeunes Volontaires subventionnés par le gouvernement du Québec.

Nommé L'Arche de Noé, le projet est implanté au 628-B de la rue Hériot, dans la chaufferie de l'ancienne usine textile Roessel. Depuis quelques jours, on a aménagé une vingtaine de stalles pour les chiens et une quinzaine pour les chats. Des espaces sont prévus pour les hamsters (loin des chats!), les oiseaux, etc.

Cinq jeunes y travaillent et s'occupent des animaux en les traitant aux petits soins: des coups de brosse, une promenade quotidienne, des bains et du brossage (si demandé). Les propriétaires des animaux doivent cependant fournir la nourriture. Si les animaux ont des médicaments à prendre, les responsables de la garderie s'en chargeront.

Bois-Francis

• 25 ans de service

Comme le veut maintenant la coutume, les membres du conseil municipal de Victoriaville ont tenu à souligner les 25 années de service de Paul-Arthur Dubois au sein du personnel de la municipalité. Profitant de la dernière séance du conseil, le maire Denis Saint-Pierre a loué le "sens des responsabilités remarquable" de cet employé affecté au département des comptes payables.

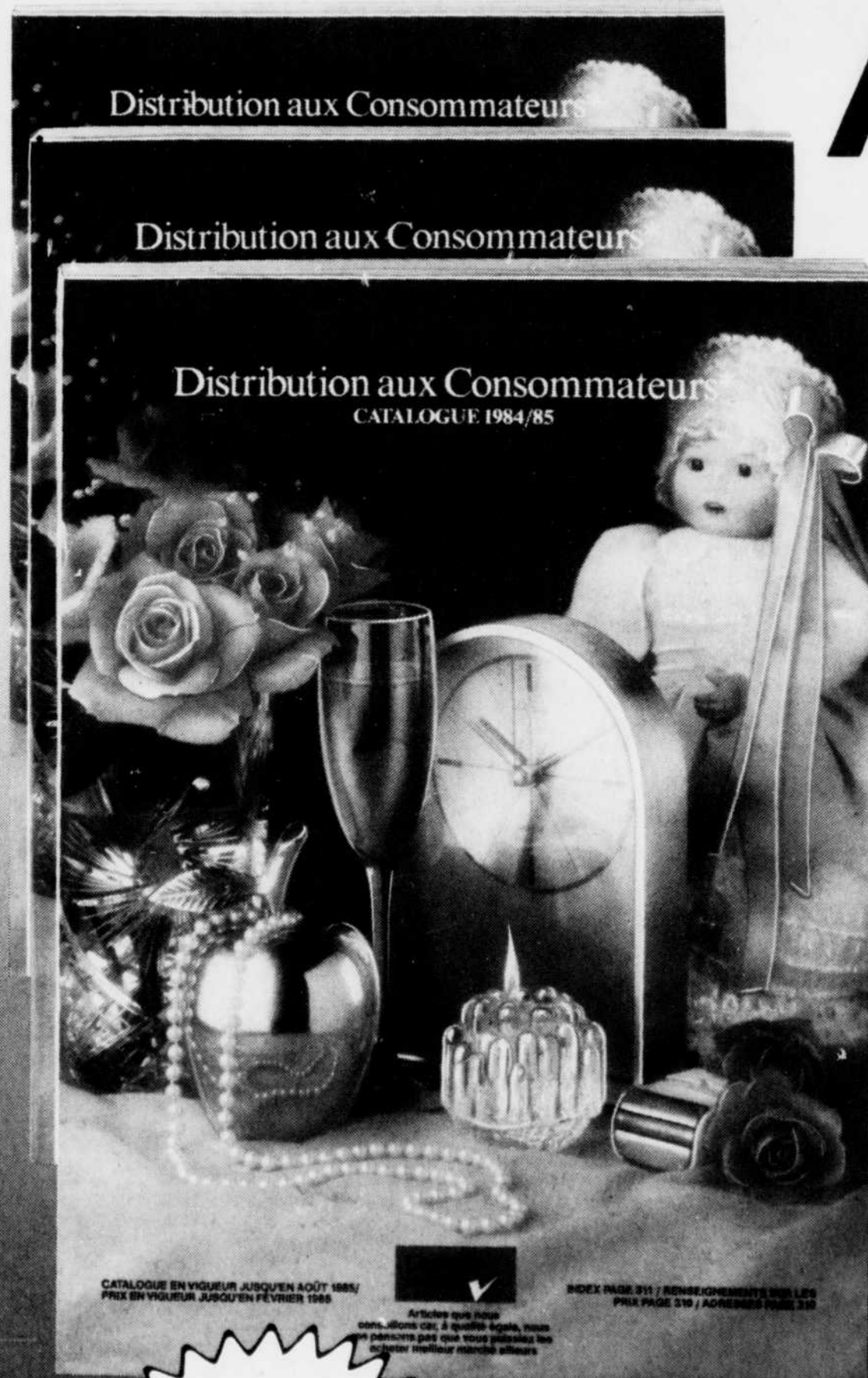
A l'emploi de la ville depuis le 8 juin 1959, Paul-Arthur Dubois travaille au service de la trésorerie à titre de commis-comptable. Précédemment, de 1960 à 1967, il a travaillé au service de l'évaluation, mais il avait été initialement embauché à titre d'employé de bureau au département du trésorier.

Le responsable de la trésorerie lui a remis un cadeau-souvenir au nom des membres du conseil municipal actuel...et de ceux qui ont précédé.

• Signatures mécanisées

Les membres du conseil ayant précédemment accepté le principe que les signatures du maire et du trésorier soient immortalisées sur des plaquettes de métal, l'impression de ces "griffes" sur les chèques émis par la ville de Victoriaville sera dorénavant permis. Le procédé sera toutefois réservé dans le cas où les personnes autorisées pour signer les chèques sont absentes, de même que leurs adjoints immédiats.

LE CATALOGUE D'AUTOMNE DES BONNES VALEURS EST ARRIVÉ!



QUALITÉ - Le nouveau catalogue d'automne 1984 de Distribution aux Consommateurs compte 316 pages en couleur de produits reconnus offerts à des prix terre-à-terre.

CHOIX - C'est un guide d'achats complet qui vous permettra de trouver tout ce dont vous avez besoin, depuis les articles de cuisine jusqu'aux bijoux et jouets, en passant par les articles de sport, les stéréos et les machines à écrire. Tout ça au bout des doigts!

PRIX AVANTAGEUX Regardez bien nos prix. Nous vous en donnons plus que n'importe qui pour votre argent. C'est garanti!

Distribution aux Consommateurs

FRAIS SORTI DE PRESSE.

On a le sens des valeurs.

SHERBROOKE:
Carrefour de l'Estrie.

Engagement d'un policier à Bromptonville

La chicane Paradis-Guay s'envenime

par Louise Simard

BROMPTONVILLE — Le conseiller municipal de Bromptonville M. André Paradis n'a pas ménagé ses propos à l'endroit de son homologue Bernard Guay lors de la dernière assemblée du conseil de ville.

Tout en référant à un article paru dans l'édition de La Tribune du mercredi 5 septembre, il s'en est pris directement au conseiller en utilisant des qualificatifs que l'on évitera de

décrire la situation lors des recherches du 1er septembre en rappelant aux élus qu'il avait agi à titre de président du conseil d'administration du foyer et non de conseiller municipal. "Après 14 heures de travail intense, j'étais ému et épuisé. Lorsque nous avons pris la décision d'engager le policier pour le lendemain matin, le foyer était prêt à en assumer les frais. J'ai essayé de contacter le maire mais il était absent. Ma grande erreur c'est que je n'ai pas appelé ce précieux personnage, Bernard Guay".

Le conseiller Guay, tant qu'à lui, n'en revenait pas de la colère de M. Paradis. "La leçon de morale qu'il nous a servie il aurait dû se la faire à lui-

même. J'ai fait ces déclarations à titre de conseiller municipal et je n'ai pas de réprimande à recevoir de M. Paradis, ni de Côme Bergeron directeur du foyer qui ne réside pas à Bromptonville. Je



Bernard Guay

n'ai jamais eu l'intention de nuire ou de contrecarrer aux recherches ayant moi-même participé à l'ensemble

des opérations. En ce qui concerne l'information, ce n'est pas mon rôle de censurer ce qui se dit à l'hôtel de ville". Et comme pour lui retourner la monnaie de sa pièce, il a rappelé au conseiller Paradis que s'il restait plus souvent dans la ville et assistait plus régulièrement aux assemblées du conseil il serait mieux informé de ce qui se passe entre les murs de l'hôtel de ville.

Le maire de Bromptonville qui a écouté les deux conseillers d'une oreille attentive a mis une trêve aux interventions: "Dans une lettre que nous avons reçu du Foyer de Bromptonville il est stipulé que celui-ci assumerait les frais pour le policier et

l'agent de sécurité 77. Nous offrons des services à la municipalité et le foyer est à l'inté-

rieur des parois de la municipalité. D'autre part la municipalité se fait un devoir d'offrir

ce genre de service. Le foyer c'est comme un citoyen et il n'y aura aucun frais. S'il y a eu

des irrégularités, cela n'a aucun regard aux droits de l'un ou aux droits de l'autre".



André Paradis

citer. Selon lui, le conseiller Guay s'est caché derrière une journaliste agissant ainsi en hypocrite. Et la journaliste elle a dû faire l'article pour de l'argent a-t-il ajouté.

Texte en main, il a

Les policiers causent de sérieux maux de têtes aux conseillers de Coaticook

par Jean-Pierre Dupuis

COATICOOK — Bien qu'ils assurent adéquatement la sécurité des gens, les policiers de la ville de Coaticook causent de sérieux maux de tête aux élus municipaux.

Depuis le début de l'année 1984 le service de police de Coaticook doit faire face à un déficit de plus d'une dizaine de milliers de dollars comparativement au budget qui a été prévu. La situation risque de s'aggraver considérablement d'ici la fin de l'année en raison du litige qui oppose actuellement les policiers et la ville concernant le renouvellement de la convention collective de travail. Les membres du conseil s'attendent à verser un important montant d'argent en "rétro".

Si les élus s'interrogent particulièrement face à cette situation c'est que les effectifs ont diminué d'un policier au début de l'année et que les agents de la paix font beaucoup moins de temps supplémentaire. A ce niveau ce sont des employés surnuméraires qui assurent la relève.

Tous les intervenants dans ce dossier, y compris M. Jean-Paul Lemay le directeur de police et Roger Garceau, le trésorier de la ville, doivent étudier la situation au cours des prochains jours et on regardera ce dossier de plus près lors d'une prochaine assemblée du conseil.

Il appert toutefois que c'est le remplacement de personnel qui serait à l'origine de ce déficit. L'absence prolongée d'un constable, en raison de maladie, pourrait expliquer une partie du problème.

Katevale en bref

STE-CATHERINE-DE-HATLEY (GP) — L'Association des propriétaires des Ste-Catherine a demandé au conseil qu'un référendum soit tenu à l'occasion des prochaines élections municipales. La question porterait sur le désarmement mondial; il serait demandé aux votant s'ils sont en faveur de ce désarmement, et, si oui, que des pressions soient exercées auprès des gouvernements pour qu'il s'engage dans cette voie. Le conseil a décidé d'étudier cette requête en comité plénier.

— O —

La conseillère Louise Cousineau a été mandatée pour représenter la municipalité au congrès de l'UMRCQ qui se tiendra à Québec du 25 au 27 octobre.

— O —

Le conseil a reçu des plaintes de contribuables signalant que des camions exploitant la gravière Longwood Acres circulaient à des vitesses excessives. Ce fait devrait être mentionné à la Sûreté du Québec.

CORRECTION

"Super Achats" du mercredi le 12 septembre 84. Page 15: A cause de problèmes de livraison, les souliers à 24.99 pour dames ne seront pas vendus. Nous les avons remplacés par des modèles semblables de même qualité et au même prix. Nous nous excusons auprès de notre clientèle.

Miracle Mart

Woolco

CORRECTIONS

dans notre cahier publicitaire "Aiguilles en Fête" du mercredi le 12 septembre 84.

Page 4: Fourre-tout à 6.24, non disponible

Page 6: Bourre matelassée ou bourre analogique, la mention analogique n'est pas inscrite sur les sacs.

Page 7: Le coussin à motifs roses n'est pas disponible dans le nécessaire d'artisanat Sunset et Charmin. Dans les nécessaires Rainbow, les modèles illustrés ne sont pas tous disponibles en magasin.

Page 10: Carpeste ou tapis de bain P'tits Bouts de choux à 9.98, non disponibles.

Page 12: Les draps Wabasso et Style House, certains modèles illustrés ne sont pas disponibles en magasin. Sac de couchage "Knight Rider" non disponible.

Page 14: Serviettes "Extasy" disponibles en 4 teintes seulement.

Page 15: Tapis orientaux, le vert olive n'est pas disponible dans tous les modèles.

Nous nous excusons auprès de notre clientèle pour ce contretemps. 108712

BRASSERIE "LE BAVAROIS"

SPECIAL DU MOIS
Assiette "Mer et Monde"
pour 2: \$17.95 pour 1: \$8.95

MARDI SOIR
Buffet
"Le Bavarois" \$9.95

JEUDI SOIR
Buffet de fruits de \$16.95
mer à seulement

SPECIAL "SOUPÉ-TOT"
entre 5 et 6 h p.m.
20% de rabais sur menu

HAPPY HOUR

de 5h à 6h p.m. de 5h à 6h p.m. au
à la "Brasserie" Bar-salon "Le Bavarois"

2155, Galt ouest, Sherbrooke- 565-0220 108085

En automne, la salade fait sa fraîche!

Il y a maintenant abondance de légumes frais. Profitez-en pour les apprêter en salade. Elle sera d'une délicieuse fraîcheur!

Salade de carottes et de courgettes

4 feuilles de laitue 4
300 mL de courgettes non pelées, râpées 1 1/4 tasse
375 mL de carottes râpées 1 1/2 tasse
50 mL de luzerne 1/4 tasse

Vinaigrette italienne piquante KRAFT

Tapisser les assiettes de laitue. Couvrir de courgettes, puis de carottes. Couronner de luzerne. Garnir, au goût, de carottes en rosettes, préparées avec des tranches très minces de carottes. Servir avec la vinaigrette. 4 portions.

Ne manquez pas

LE BAL DES SALADES

qui a lieu maintenant dans les magasins d'alimentation.

KRAFT

© 1984 Kraft Limitede

HERNIE



- Méthode moderne pour hernie inguinale, scrotale
- Ceinture renforçant les muscles et tenant en place votre hernie comme avec vos mains
- Ceinture sans ressort
- Ceinture légère et confortable

Renseignements et ajustements gratuits

S.O.S. SERVICES
ORTHOPÉDIQUES
FERNAND GROLEAU
604, King est
Sherbrooke
566-5551

Jours Sears

Venez chez Sears dès aujourd'hui pour des robes chic, de marques connues

Seulement 29⁹⁹

Tailles Jeune Femme 8-18
ch. et Junior 5-15



Jolies robes, tailles Jeune Femme, Junior et Demi-Taille

Venez vite choisir parmi notre sélection de robes pour le travail ou les sorties.
Rayon 31. Robes.

Vous trouverez un vaste choix de couleurs d'automne et de textures en georgette de polyester et autres tissus. Modèles rayés, imprimés ou unis. Tailles Jeune Femme, 8-18 et Junior 5-15. Certaines demi-tailles sont également en magasin. 29.99\$ 32.99\$

TOPPER

lori ann

CF Sophisticate

ORITE

Prix en vigueur jusqu'au 15 septembre 1984, ou jusqu'à épuisement des stocks.

Les mentions "Ord." ou "Était" de Sears Canada Inc. se rapportent à des prix Sears. Heures d'ouverture: 9h30 à 17h30 du lundi au mercredi; de 9h30 à 21h le jeudi et le vendredi; de 9h à 17h le samedi. Sherbrooke, Carrefour de L'Estrie. Copyright Canada, 1984. Sears Canada Inc.

Passez sans tarder au magasin le plus près pour un meilleur choix

Sears

vous en avez pour votre argent...et plus

Egouts: 150,000\$ de moins à payer

STE-CATHERINE-DE-HATLEY (GP) — Les travaux d'installation d'un collecteur d'égout, d'une fosse septique commune et d'un champ d'épuration pour le centre du village coûteront finalement 412,003\$.

C'est en effet le montant de la plus basse des cinq soumissions reçues par la municipalité et il incombera à la compagnie Sanisco Inc. de Rock Forest de réaliser les travaux au cours des 16 prochaines semaines. Il s'agit d'une somme inférieure de 150,000\$ à celle qui avait été prévue à l'origine pour la réalisation de cette tranche des travaux.

En tout, il est à prévoir qu'un montant de 512 000\$ sera dépensé pour ce programme subventionné à 90% par le gouvernement du Québec. La part de la municipalité sera donc de 51,200\$; alors que 38,000\$ seront payables par les usagers. Le conseiller Yvon Houle a mentionné que la somme restante, soit 13,000\$ sera à la charge de l'ensemble des contribuables: "Nous sommes par conséquent très loin des 6 millions de dollars de cette municipalité que certaines personnes annonçaient, a-t-il remarquer.

Impatients

Par ailleurs, l'exécution des travaux concernant le champ d'épuration sous le pâturage d'une ferme voisine du village dépend toujours d'une décision que la Commission de protection du territoire agricole (CPTA) devra prendre le 18 septembre prochain. Ce retard inquiète des contribuables, des organisations scolaires et des conseillers.

Les principaux reproches proviennent du Comité de parents qui

s'impatient de voir les travaux de rénovation de l'école terminés sans que les élèves puissent occuper les locaux tant que le branchement au système d'égout ne sera pas opérationnel. Il est en effet établi que les élèves de Ste-Catherine devront voyager encore à Magog jusqu'aux vacances de Noël. Le Comité craint que le retard s'étende après les vacances des fêtes.

La Commission scolaire de Magog émet les mêmes préoccupations et demande l'accélération des démarches et des travaux pour que les élèves intègrent les locaux rénovés de l'école Savio, dans les plus brefs délais.

En conséquence, le conseil a décidé d'écrire à la CPTA pour lui demander de ne pas retarder sa prise de décision quant à l'emplacement du champ d'épuration. Le conseil rappelle que les travaux de rénovation de l'école sont terminés, que le choix de l'entrepreneur a été fait et qu'il est fortement souhaitable que les travaux du système d'égouts soit en place avant le début de l'hiver.

Enfin le conseil a nommé un comité responsable du dossier des égouts du village. Il est composé du maire Adrien Veilleux, des conseillers Louise Cousineau et Yvon Houle et de l'inspecteur municipal, M. Yves Pagé. Ce comité sera chargé de négocier l'achat des terrains et des servitudes alors que le comité des finances verra à négocier un emprunt temporaire de 512,000\$.

Un legs à la Croix-Rouge assurera le maintien de ses services

Arcades interdites aux 12 ans et moins?

par Jean-Pierre Dupuis

COATICOOK — Les élus municipaux de la ville de Coaticook seront appelés à se prononcer, lors de leur assemblée régulière du mois d'octobre, sur un règlement visant à modifier celui déjà en vigueur au sujet des salles d'amusement et des appareils qui s'y trouvent.

C'est à la demande des Fermières de St-Jean et du CRSSS que les élus se voient obligés d'étudier la situation, surtout que la principale salle de Coaticook est située juste en face de la polyvalente La Frontalière.

Ainsi, en vertu de la nouvelle réglementation les jeunes de moins de 12 ans n'auront pas accès aux salles d'amusement. Pour ceux qui ont entre 13 et 15 ans, il serait interdit de faire usage d'un appareil entre 8h30 et 16h30, les jours de clas-

se prévus au calendrier scolaire.

Ils ne devront pas se trouver dans une salle d'amusement après 22 heures les jours de semaine et 23 heures la fin de semaine.

Enfin, les mineurs de 16 ans et plus n'auront pas accès aux salles d'amusement après 22 heures la semaine et 23 heures la fin de semaine.

Il va sans dire que cette réglementation ne fait pas le bonheur de tout le monde. C'est notamment le cas de

M. Alain Denis, propriétaire de la salle d'amusement située en face de la polyvalente.

Bien qu'il soit d'accord avec un certain type de règlement, M. Denis insiste pour qu'il ne faut pas pénaliser les jeunes en imposant des restrictions trop sévères. "C'est probablement à la société d'aujourd'hui qu'on doit imputer tous les problèmes qui accablent les jeunes", explique M. Denis. Tout ce qui peut se passer n'est pas unique aux

salles d'amusement. Les jeunes ont tellement d'occasions de nos jours. Je pense que c'est aux policiers d'assurer une surveillance plus serrée."

Le maire de Coaticook, M. André Langevin, a précisé pour sa part que ce n'était pas une situation facile et que la Société devait faire quelque chose pour protéger les jeunes qui sont vulnérables dans certains cas.

Campagne fleurie

CANTON DE STU-KELY-SUD (LSP) —

Mme Thérèse Hamelin, présidente du Comité d'embellissement, a fait connaître les gagnants du concours local "Campagne fleurie" auquel ont participé 16 concurrents. Six d'entre eux ont mérité un prix de distinction.

Mme Dolores Fraser-Theroux a obtenu le

premier prix pour le plus beau parterre et la plus belle rocaille ainsi que le deuxième prix pour l'effet visuel d'ensemble.

Monsieur Luc Lamotte a reçu le deuxième prix du plus beau parterre et la plus belle rocaille, mais le premier prix pour l'effet visuel d'ensemble.

OUVERTURE D'UN BUREAU DE COMPTABLE GÉNÉRAL LICENCIÉ

M. Michel Fortin, comptable licencié désire aviser sa clientèle qu'il exerce ses activités, depuis le 4 septembre ainsi que dorénavant, à l'adresse suivante:

MICHEL FORTIN,

C.G.A.
201, rue des Mésanges
R.R. 4
Sherbrooke, Qc J1H 5H2
Bureau: 878-3521



SPECIAL RENTRÉE DES CLASSES

LOUEZ UN TÉLÉCOULEUR

et obtenez un

*VIDEO GRATUIT

*SOIT L'USAGE D'UN APPAREIL VIDEO pour 24 heures lors d'une location de télécouleur (à long terme)

Bas tarifs, téléviseurs de première qualité, 569-9963

VIDÉOTECH

910, King ouest, Sherbrooke

TIP TOP

TWEEDS DE GRANDE-BRETAGNE... TOUT À FAIT POUR LA SAISON

VESTONS SPORT

Cette collection spéciale de vestons sport classiques en tweed a été taillée avec doigté au Canada, dans les plus beaux tweeds en pure laine des îles Britanniques. Ces vestons sport sont offerts dans une grande variété de couleurs et de motifs.

MAINTENANT

109⁹⁹
ÉCONOMISEZ 35.00

Complétez votre veston sport avec un pantalon en flanelle pure laine, fabriqué au Canada exclusivement pour Tip Top. Ces pantalons sont le complément parfait à notre collection de tweeds.

PANTALONS EN FANELLE PURE LAINE

ÉCONOMISEZ PLUS DE \$10. **36⁹⁹**



PURE LAINE VIERGE

SAUCE AUX RAISINS BLEUS ET AUX POMMES

Cette sauce accompagne particulièrement bien le gibier à plumes et le canard ou l'oie domestiques. Elle convient aussi parfaitement au rôti de porc.

5 tasses de raisins bleus de l'Ontario, équeutés
5 tasses de pommes acides
1/2 tasse de miel

Pelez les raisins et mettez les pelures de côté. Mettez la pulpe dans une casserole, portez à ébullition, et laissez mijoter 10 minutes. Coupez les pommes en quartiers et videz-les. Passez la pulpe des raisins au tamis pour en ôter les pépins; remettez la pulpe dans la casserole avec les pelures de raisins et les pommes. Couvrez et laissez cuire 20 minutes ou jusqu'à ce que les pommes soient très molles. Passez le mélange au tamis jusqu'à ce qu'il ne reste que les pelures de raisins et de pommes. Appuyez très fort sur les pelures afin d'en extraire toute la saveur.

Ajoutez le miel à la sauce encore chaude jusqu'à ce qu'elle soit assez sucrée. Laissez refroidir. Donne 2 tasses.



FOOD AND WINE ONTARIO

47076

mangez a nos frais!

Un concours organisé par

la tribune

à l'intention de ses lecteurs

A TOUS LES SAMEDIS

70\$

répartis entre 2 gagnants différents (un repas d'une valeur totale de 35\$)

Ce concours a été rendu possible grâce à la participation des restaurants suivants:

- | | | |
|-----------------------------|---------------------------|--------------------------|
| • Restaurant AU P'tit Sabot | • Le village vietnamien | • Auberge Ripplecove Inn |
| • Le Bavarois | • Nanking Café | • Restaurant Kinh-Dô |
| • Au Coin du Vietnam | • J.-A. Hubert Le Sommet | • Les Délices d'Orford |
| • Le Provençal | • Brasserie La Seigneurie | • Restaurant L'Oncle Ho |
| • Hôtel Le Baron | • Restaurant Yidiz | |
| • La Lasagne | | |

TIP TOP

1907-1984

Notre tradition est synonyme de qualité et de bons prix

CARREFOUR DE L'ESTRIE



Steinberg
t'es à mmmanger!



Société
pour les enfants
handicapés
du Québec

Depuis toujours vous trouvez
TOUJOURS
Plus chez Steinberg

TOUJOURS

des centaines de super spéciaux chaque semaine.

TOUJOURS

la garantie du panier de provisions au plus bas prix qui soit, ou l'on vous garantit le double de la différence.

TOUJOURS

un choix de produits de qualité, de la fraîcheur, et un service attentif.



**JUS DE POMMES
PUR VITAMINÉ
NON SUCRÉ
ORCHARD KING or
STEINBERG**

BTE ou BOUT. DE 1.36 LITRE

89¢



**BOISSON GAZEUSE
STEINBERG**

SAVEUR
AU CHOIX
BOUT. CONS. DE 750 ml
DÉPÔT EN SUS: 30¢

**6 POUR
1.98**



**PÂTES
ALIMENTAIRES
LANCIA
AU CHOIX
PQT DE 900 g**

98¢



**HUILE
D'OLIVE
PASTENE
BTE DE
3 LITRES**

739



**PRÉPARATION
POUR GÂTEAUX
DUNCAN HINES
SAVEUR
AU CHOIX
BTE DE 520 g**

99¢

VOTRE SUPERMARCHÉ DE CHOIX

Prix en vigueur du lundi 10 septembre au samedi 15 septembre 1984, inclusivement.

NE RATEZ PAS NOTRE SPÉCIAL ITALIEN DANS NOTRE CAHIER PUBLICITAIRE DE CETTE SEMAINE!

108691



Steinberg

t'es à mmmanger!



T'AS TOUJOURS DES BAS PRIX POUR MOI!



**CUISSES DE
POULET FRAIS
AVEC DOS**

218
/kg
99¢
/lb



**CÉRÉALES
CORN
FLAKES
KELLOGG'S**
BTE DE 675 g

169



**JUS D'ORANGE
SURGELÉ
CONCENTRÉ
KENT**
BTE DE 341 ml

99¢



**POITRINES DE
POULET FRAIS
AVEC DOS**

373
/kg
169
/lb



**PRÉPARATION DE
FROMAGE FONDU
SINGLES - KRAFT**
PQT DE 500 g - 16 TRANCHES
ORDINAIRES ou 24 TRANCHES
MINCES ENVELOPPÉES SEPARÉMENT

259



**ESSUIE-TOUIT
WHITE SWAN**
BEIGE ou BLANC, IMPRIMÉ
ORANGE, OR ou VERT ou
AVEC MOTIFS
PQT DE 2 ROUL.

79¢



**BOEUF HACHE
MAIGRE
(PROVENANT DE
PARTIES FRAÎCHES
SEULEMENT)**

437
/kg
198
/lb



**MARGARINE
MOLLE
FLEISCHMANN'S**
A L'HUILE DE MAÏS SALÉE
ou NON SALÉE ou A L'HUILE
DE TOURNESOL
CONT. DE 227 g - PQT DE 2

119



**JUS DE TOMATE
HEINZ**
CANADA DE FANTAISIE
BTE DE 540 mL

**2 POUR
98¢**



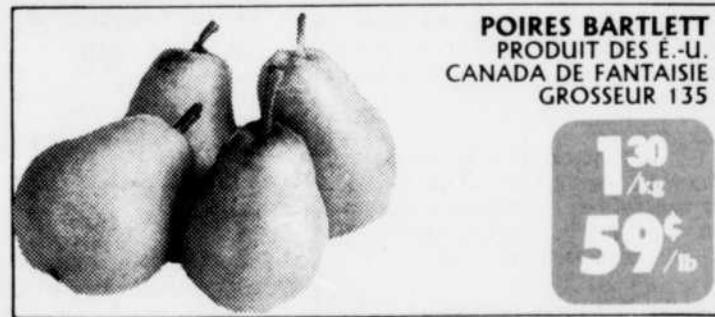
**TRANCHE DE
HAUT-DE-CÔTES
DÉOSSÉE**
BOEUF ESTAMPILLÉ CATÉGORIE
CANADA "A"

525
/kg
238
/lb



**YOGOURT
CRESCENT**
SAVEUR AU CHOIX
CONT. DE 175 g

**2 POUR
88¢**



POIRES BARTLETT
PRODUIT DES É.-U.
CANADA DE FANTAISIE
GROSSEUR 135

130
/kg
59¢
/lb



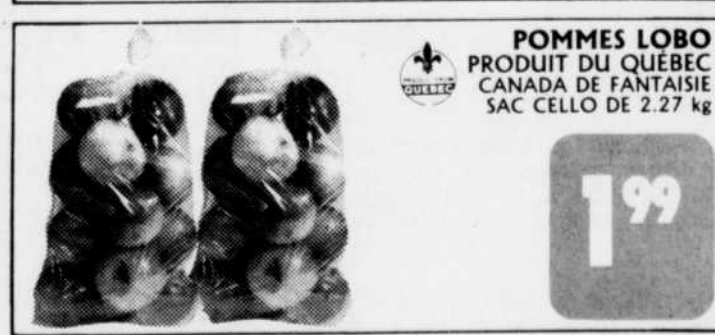
**ROTI DE CÔTES CROISÉES
DÉOSSÉ - BOEUF ESTAMPILLÉ
CATÉGORIE CANADA "A"**

503
/kg
228
/lb



**SHAMPOOING POUR BÉBÉ
JOHNSONS**
BOUT. DE 450 mL PLUS 100 mL
EN PRIME

339



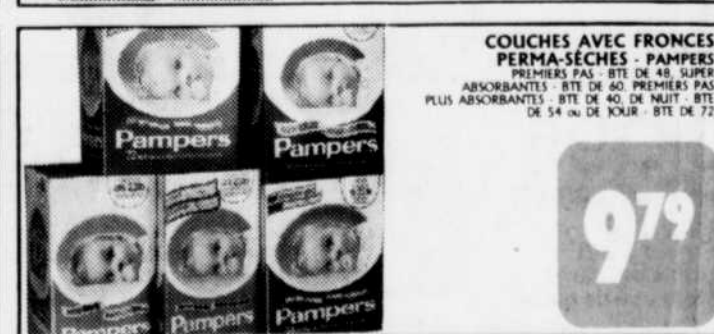
POMMES LOBO
PRODUIT DU QUÉBEC
CANADA DE FANTAISIE
SAC CELLO DE 2.27 kg

199



**SAUCISSES TOUT PORC ou
PORC ET DINDE
LA BELLE FERMIERE
ou TOUT PORC
MCGARRY'S - PQT DE 500 g**

199



**COUCHES AVEC FRONCES
PERMA-SÈCHES - PAMPERS**
PREMIERS PAS - BTE DE 40 SUPER
ABSORBANTES - BTE DE 80 PREMIERS PAS
PLUS ABSORBANTES - BTE DE 80 DE NUIT - BTE
DE 54 ou DE TOILETTE - BTE DE 72

979



MAÏS SUCRÉ EN ÉPI
PRODUIT DU QUÉBEC
CANADA No 1
LA DOUZAINÉ

99¢

VOTRE SUPERMARCHÉ DE CHOIX

Les articles annoncés dans ces pages sont en réclame aux supermarchés situés dans la ville principale de diffusion de ce journal et sa proche banlieue. Les conditions climatiques peuvent influencer la quantité et la qualité de nos approvisionnements en fruits et légumes. Cependant nous tenons à vous garantir en tout temps le meilleur choix disponible sur le marché. Il se peut également que certaines illustrations soient prises à titre indicatif seulement et ne correspondent pas exactement à l'article annoncé. Pas de vente aux marchands. Nous nous réservons le droit de limiter les quantités. Le texte prévaut en tout temps. Si un supermarché est à court d'un produit annoncé, veuillez demander un bon de garantie au comptoir d'information.

Le procureur-chef de la commission Grange le nie Expertises pratiquées pour des motifs politiques?

TORONTO (PC) — Le procureur-chef de la commission royale d'enquête Grange, Me Paul Lamek, a soutenu mardi qu'un éminent médecin montréalais était mal informé quand il a affirmé que les expertises faites sur les dépouilles exhumées de quelques-uns des bébés décédés dans des conditions mystérieuses, à l'Hôpital pour enfants malades de Toronto, avaient été pratiquées pour des motifs politiques plutôt que scientifiques.

Le Dr Peter Macklem, médecin-chef de l'hôpital Royal Victoria de Montréal, a affirmé qu'il n'existe aucun moyen valable pour déterminer les niveaux de digoxine dans le sang une fois qu'un corps a été inhumé. Le médecin a formulé ce commentaire lors d'un colloque organisé par la Société canadienne d'investigation clinique.

Pour sa part, le procureur-chef de la commission d'enquête a soutenu que le seul fait de soup-

çonner que les bébés auraient pu succomber à une overdose du médicament cardiaque digoxine était en soi une raison suffisante pour exhumer les corps.

«Les enquêteurs étaient aux prises avec une série de meurtres présentant des points similaires», a rappelé le procureur-chef. On a donc procédé à l'exhumation de quelques victimes pour tâcher de découvrir si on ne trouverait pas des preuves additionnelles.

Mais le Dr Macklem a dit que les expertises menées par l'Institut médico-légal du gouvernement provincial n'étaient pas adéquates et qu'elles n'avaient d'ailleurs été faites qu'unique-ment pour des motifs d'ordre politique plutôt que scientifique.

Me Lamek a dit qu'aucune des quatre morts suspectes qui ont donné lieu à des accusations de meurtre contre l'infirmière Susan Nelles, les-quelles accusations ont subsequmment été abandonnées, n'était basée sur des preuves toxicologiques provenant de l'exhumation des corps.

Médicaments: deux groupes opposés recherchent l'appui de Mulroney

OTTAWA (PC) — Deux groupes de pression opposés vont tenter d'obtenir l'appui de M. Brian Mulroney et des conservateurs dans leur longue lutte touchant les spécialités pharmaceutiques.

Les porte-parole de chacun des groupes en place ont indiqué mardi qu'ils étaient optimistes, même si le nouveau gouvernement ne pourra prendre position avant plusieurs mois.

Le litige concerne la Loi fédérale sur les brevets, dénoncée par ses opposants comme nuisible à l'industrie et que ses sympathisants jugent profitable aux consommateurs.

Selon M. Terry Mailloux, de l'Association canadienne des compagnies pharmaceutiques, les conservateurs se sont engagés durant leur campagne électorale à développer l'investissement et l'emploi, de même que la recherche et le développement dans ce secteur.

Selon lui, des modifications à la Loi des brevets permettraient de protéger totalement les marques déposées des fabricants de médicaments et aideraient à la réalisation de ces promesses.

M. Luciano Calenti, qui représente l'Association canadienne des fabricants de médicaments, fait cependant valoir qu'un changement de loi accorderait pratiquement un monopole aux firmes

multinationales, aux dépens des fabricants de médicaments sans marques.

Les amendements à la Loi des brevets de 1969, ont enlevé aux compagnies pharmaceutiques la protection de leur marque de commerce pour les nouveaux médicaments vendus sous prescription. La loi permet à d'autres firmes de copier ces produits, moyennant le paiement d'une redevance de quatre pour cent aux fabricants du produit original.

Les modifications de 1969 visaient à favoriser la concurrence dans ce secteur et à faire baisser le prix des médicaments utilisés couramment.

Les entreprises plus importantes, regroupées au sein de l'Association pharmaceutique soutiennent que la loi actuelle n'a que peu d'effet sur le prix des médicaments et empêche l'industrie de se développer pleinement.

Les compagnies de produits sans marque, représentées par l'association de M. Calenti ne partagent pas cet avis. Même si elles reconnaissent que l'industrie a besoin de stimulants, ils estiment que la pleine protection des brevets ne constitue pas une mesure incitative.

Le gouvernement devra cependant régler un problème plus urgent, puisque les compagnies de produits sans marque ont demandé l'autorisation de pouvoir copier davantage de médicaments.

CARRIÈRES ET PROFESSIONS

N.B. Tous les postes annoncés sont soumis à approbation aux femmes et aux hommes.

VENDEUR DEMANDÉ

pour magasin spécialisé. Avec beaucoup d'expérience dans la décoration. L'anglais serait un atout.

Envoyez curriculum vitae à

Casier 36, La Tribune,
1950, rue Roy,
Sherbrooke, QC J1K 2X8

109074



LE GROUPE TEKNIKA

LE GROUPE TEKNIKA, firme spécialisée en génie-conseil, urbanisme, arpentage et environnement est à la recherche d'une

SECRÉTAIRE AU TRAITEMENT DE TEXTE

Exigences:

- Cours de traitement de texte ou une année d'expérience dans ce domaine
- Excellente connaissance du français et de l'anglais
- Vitesse de dactylo: 70 mots / minute
- Belle personnalité et faculté de communication
- Disponibilité immédiate

Fonctions:

- Travail au sein d'une équipe de traitement de texte, requérant au besoin une flexibilité des heures de travail
- Utilisation d'une machine à transcription
- À l'occasion, réception téléphonique et réception des clients

Emploi permanent et salaire annuel variant entre \$12.000 et \$14.000, selon compétences.

Le lieu de travail pour ce poste se situe à Sherbrooke.

Toutes les demandes seront traitées confidentiellement.

Etant donné la nécessité de combler ce poste dans les plus brefs délais, toute personne intéressée devra faire parvenir son curriculum vitae au plus tard le vendredi, 14 septembre à 16h30 à

Brigitte Dion
Le Groupe Teknika
150, rue Vimy nord
Sherbrooke, QC
J1J 3M7

109086-12 sept.



PROVINCE DE QUÉBEC
VILLE DE COATICOOK

OUVERTURE DE POSTE

Technicien - Monteur de ligne électrique

Description de tâche

La Ville de Coaticook requiert les services d'un technicien-monteur de ligne pour entretenir et rénover son réseau d'électricité. Le candidat recherché est un technicien en électrotechnique, possédant une carte d'électricien classe "C" et de l'expérience en montage de ligne de distribution électrique (25KV). Une expérience pertinente pourra être considérée.

Conditions de travail

- Rémunération et bénéfices marginaux selon la convention collective de travail.
- Le travail se fera à Coaticook.
- Toutes les demandes seront traitées confidentiellement.

Toute personne intéressée devra faire parvenir son curriculum vitae à l'adresse ci-dessous avant 16h00 le 28 septembre 1984.

Ville de Coaticook
Roma Fluet
Directeur général
C.P. 85
Coaticook, Qué.
J1A 2S8

109103

569-
9201

SECRÉTAIRE-RÉCEPTIONNISTE

La compagnie D.O.S. Sherbrooke Ltée reconnue pour son agressivité et ses innovations dans le milieu informatique depuis les deux dernières années, est actuellement à la recherche d'une secrétaire-réceptionniste.

La candidate choisie aura comme fonction de voir au classement des factures et autres documents, de placer des commandes chez différents fournisseurs, de faire la saisie de données comptables sur informatique, de préparer différents documents sur traitement de texte et de recevoir la clientèle.

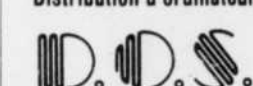
Exigences:

- être éligible à "Accès carrière" (si possible)
- avoir une certaine expérience en comptabilité
- être bilingue
- si possible avoir travaillé sur traitement de texte
- avoir une apparence soignée
- avoir de l'initiative et être autonome

Salaire: selon les compétences et l'expérience

Faire parvenir votre curriculum vitae à:

Distribution d'ordinateurs et de systèmes DOS Ltée



1578, rue King ouest, Sherbrooke, J1J 2C3
à l'attention de M. Louis Villeneuve

109090

Cabinet Mulroney: plus de ministres que dans celui de John Turner

OTTAWA (PC) — Après avoir confirmé que la cérémonie d'assermentation de son cabinet sera télévisée, le 17 septembre, le premier ministre désigné Brian Mulroney a fait savoir, mardi, qu'il ne se sentait pas obligé de nommer un nombre aussi restreint de ministres que l'a fait son prédécesseur.

M. John Turner a réduit le cabinet à 29 ministres, comparativement à 37 sous l'administration de M. Pierre Trudeau.

«C'était un cabinet de circonstance, comme vous savez, a dit M. Mulroney en parlant du cabinet de M. Turner. En fait, des femmes ont perdu d'importantes responsabilités pour permettre d'arriver au nombre désiré. Et je ne dis pas cela de façon méchante; c'est un fait de la vie».

M. Mulroney a d'ailleurs un problème que M. Turner n'avait pas: il a 210 députés à contenter.

Loi électorale: une révision rapide est nécessaire

Jean-Marc Hamel

OTTAWA (PC) — La Loi électorale devra être révisée rapidement, à la suite des plaintes d'électeurs éligibles qui n'ont pu déposer leurs bulletins de vote le jour du scrutin, selon le directeur général des élections Jean-Marc Hamel.

M. Hamel a fait part mardi de la nécessité de modifier certaines dispositions de la Loi électorale du Canada, qui retirent à certaines catégories de gens un droit que la Charte canadienne des droits et libertés leur garantit.

Les groupes exclus des listes électorales comprennent les citoyens canadiens qui travaillent, étudient ou voyagent à l'étranger, les prisonniers en attente d'un procès, les patients aux soins intensifs dans les hôpitaux et les juges.

M. Hamel a mentionné qu'il demandera au nouveau gouvernement conservateur d'évaluer les conflits possibles entre la loi et la charte, lorsqu'il déposera à l'automne son rapport au Parlement.

Il a expliqué qu'il recommandera, comme par le passé, des changements afin de permettre aux Canadiens vivant à l'étranger, aux juges et aux prisonniers en attente d'un procès de participer aux élections fédérales. Il ne fera cependant pas de suggestions sur les façons dont le gouvernement pourrait régler les problèmes des détenus dans les pénitenciers fédéraux et des patients subissant des soins intensifs ou psychiatriques.

M. Hamel a précisé que son rapport sera semblable à ceux des années passées, puisqu'il a eu peu de temps pour formuler de nouvelles propositions. Ce document doit être déposé 10 jours après la reprise des travaux aux Communes.

Radio Shack

DIVISION ÉLECTRONIQUES TANDY LIMITED

Multimètre à 21 gammes... pour le bricoleur

rabais 20 69.95 89.95

- Affichage à LCD
- Fonction de continuité avec tonalité sonore
- Protection de surcharge

2C-191*

Stereo individuelle à prix réclame

29.95 46.95

- Sonorité intégrale
- Format pliant
- 3-1/2 oz seulement

33-8100

soldes d'automne

Venez voir de nombreuses autres aubaines en magasin dès aujourd'hui

Le SRG avec la BLU

199.95 299.95

rabais 100

21-1565

Un miniformat pour plupart des autos et des budgets

rabais 42 39.95 69.95

12-1803

• Arrêt automatique en fin de bande

Calculatrice scientifique et programmable

rabais 30 34.95 49.95

65-658

• 7 registres de mémoire, 61 fonctions, 38 pas programmables

Du son et de l'allure

119.97 239.95

1/2 PRIX!

40-2047

• Enceintes 3 voies refroidies par liquide

• PAR: de 80 watts

**Puissance admissible recommandée

Soyez toujours à l'heure

rabais 33 39.95 59.95

12-1540

• Protection à pile avec avertisseur pour avoir l'heure, même en cas de panne CA

Liquidation

Magnéto ultra-mince

64.95 89.95

rabais 25

14-812

• Compact: à peine plus gros qu'un livre

Le plaisir de l'oreille

1/2 PRIX! 24.97 49.95

40-1979

• Réponse large et PAR: de 40 watts

Récepteur/magnéto stéréo compact et économique

rabais 100 199.95 299.95

31-1995

- Dolby B, et FM stéréo à DEL
- 7 watts par canal
- Prend peu de place

TMDO de Dolby Laboratories Licensing Corp.

Chronomètre précis à LCD

21.95 29.95

rabais 26

63-5010

Un répondeur abordable à la pointe de la technologie

rabais 80 319.95 399.95

43-318B

- Télécommande avec code de sécurité personnel
- Avec cassettes
- A deux cassettes avec commande à microprocesseur

Garantie d'un an

MISE AU POINT

Dans la circulaire Metro ainsi que dans les annonces paraissant dans les journaux de la semaine du 10 au 15 septembre 84, vous auriez dû lire:

POMMES LOBO

1 kilo **1.81** cello **1.89**

Nous nous excusons auprès de notre clientèle pour ce contretemps.

METRO

108713

Radio Shack

Politique Radio Shack au sujet des annonces

Les articles de cette annonce furent choisis longtemps avant la date de cette offre. Il peut donc arriver que certains articles ne soient pas disponibles en quantité suffisante pour répondre à la demande. Si notre stock d'un article renouvelable de notre gamme courante est provisoirement épuisé, nous vous fournirons un bon de réduction d'offre vous permettant de vous le procurer au prix annoncé aussitôt qu'il sera disponible. Certains articles peuvent être offerts en quantités limitées pour la période de cette offre. Nous nous réservons aussi le droit de corriger les erreurs typographiques. Tandy Corporation détient les droits de propriété de toutes les marques déposées et Tandy Electronics Limited en est un usager inscrit.

*Piles et adaptateurs requis ne sont pas fournis.

La réclame expire le 29 sept. 1984

Voir les pages blanches pour votre magasin Radio Shack local.

AMERICAN EXPRESS

VISA

Coup d'oeil... ... sur le Québec

Une entente imminente

MONTREAL (PC) — Une entente permettant l'ouverture de la station de ski du Mont-Tremblant la saison prochaine serait imminente entre le ministère des Loisirs, de la Chasse et de la Pêche et la Banque commerciale de Calgary.

Des négociations entreprises la semaine dernière entre les deux parties—et qui se sont poursuivies hier jusqu'à tard dans la soirée au bureau du ministre Guy Chevrette à Québec—feraient, si elles aboutissent, de la Banque commerciale le nouveau gestionnaire de la station de ski du Mont-Tremblant pour les neuf prochains mois.

Hélicoptère d'urgence

MONTREAL (PC) — L'utilisation de l'hélicoptère pour intervenir rapidement auprès des victimes d'accidents d'automobiles permet de sauver de nombreuses vies humaines. De plus, cette intervention rapide des médecins réduit les séquelles des blessures et permet de diminuer la période d'hospitalisation des blessés.

Telles sont les conclusions de la conférence que prononçait hier, à Montréal, le docteur Hans Ostern, professeur de chirurgie de l'Université de Hanovre en Allemagne. Présenté dans le cadre du congrès annuel du Collège royal des médecins et chirurgiens du Canada, l'exposé du Dr Ostern faisait le bilan du service d'intervention d'urgence hélicoptère mis sur pied depuis 10 ans dans la région de Hanovre, une localité allemande de plus de 600.000 habitants.

Le RAJ en politique

MONTREAL (PC) — Le Regroupement autonome des jeunes (RAJ), un organisme qui a manifesté de diverses façons cet été, notamment en occupant la Bourse de Montréal, franchira une nouvelle étape en s'engageant sur la scène politique.

Les responsables du RAJ ont annoncé hier qu'ils présenteront un candidat lors de la prochaine élection partielle qui aura lieu dans le comté provincial de Saint-Jacques, à Montréal.

Guy Lavoie en cour

MONTREAL (PC) — Un individu arrêté samedi soir à Québec alors qu'il avait en sa possession une carabine de calibre .22 au canon et à crosse coupés a été traduit en cour des sessions hier.

Le prévenu, Guy Lavoie, 23 ans, devra revenir devant le tribunal aujourd'hui après avoir subi un examen psychiatrique devant déterminer s'il est apte à répondre à l'accusation d'avoir eu en sa possession une arme prohibée dans un dessein dangereux pour la paix publique.

Lavoie avait été arrêté par la Sûreté du Québec au parc Cartier-Brébeuf la veille de la visite du pape à cet endroit puis remis entre les mains de la police municipale.

Règlement hors cour

MONTREAL (PC) — Un règlement hors cours au montant de \$275.000 est intervenu récemment entre deux syndicats de la CTCUM et deux usagers des transports en commun montréalais qui avaient intenté une poursuite en recours collectif à la suite de grèves survenues en 1980 et 1982.

La plus grande partie des \$275.000 sera versée par le Syndicat du transport de Montréal et la Fraternité des chauffeurs d'autobus et opérateurs de métro à LEUCAN, une association sans but lucratif de parents d'enfants atteints de leucémie ou de cancer. De ce montant, au moins \$50.000 serviront à payer les frais de cour.

Lortie: requête rejetée

QUEBEC (PC) — Estimant qu'il n'avait pas juridiction à ce stade-ci des procédures, le juge Jean Bienvenue, de la cour supérieure, a rejeté hier une requête des procureurs de Denis Lortie.

Les avocats du militaire, détenu en relation avec la fusillade qui avait fait trois morts le 8 mai dernier à l'Assemblée Nationale, voulaient qu'on leur fournisse des copies des cassettes remises à l'épouse du prévenu, à l'animateur radio-phonique André Arthur et aux forces armées de même que la copie du vidéo tournée à l'hôtel du gouvernement.



Centraide

Estrie

108855

Quand tu vis un moment difficile et que tu as besoin de parler.

A Secours-Amitié il y a quelqu'un pour t'écouter.

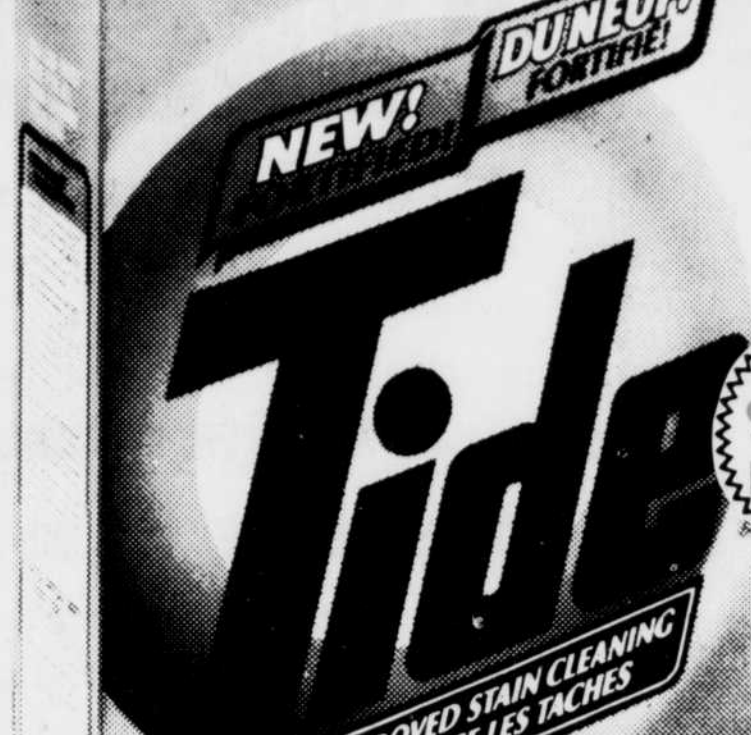


UNE LUEUR D'ESPOIR...
SECOURS/AMITIÉ
 poste d'écoute
 564-2323
 Sans frais d'appel:
 LAC-MÉGANTIC
 Composez 0 et demandez
 Zenith 5-3080

A TOUTE HEURE DU JOUR ET DE LA NUIT

Le service PHARMAPRIX

Les étiquettes rouges...
votre garantie d'économies



BON D'ACHAT

Ce bon d'achat donne droit à un rabais de \$1 sur le prix de détail d'une boîte de TIDE format 6 litres ou format 12 litres.

Limite d'un bon par achat.
Bon d'achat valide jusqu'au dimanche 16 septembre 1984.



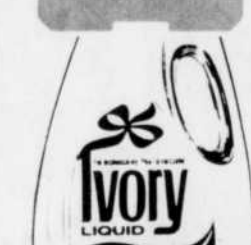
avec ce coupon

269

bte

TIDE

Détersif
6 litres

DELSEY Papier hygiénique 2 plis Paq. de 4 129 paq. 	CASCADE Détersif pour lave-vaisselle 1 kg 229 bte 	COUCHES LUVS Petites (66) moyennes (48) ou grandes (36) 988 bte 	9-LIVES Nourriture pour chats 170 g 3 POUR 88¢ 	HI-DRI Essuie-tout Paq. de 2 99¢ paq. 	PLAYTEX Tampons Désod. ou non-désod. Bte de 30 399 bte 
CIGARETTES CANADIENNES Format rég. ou king Limite: 2 par client 1359 la cartouche 	CADBURY Multipak Paq. de 4 119 paq. 	ALLAN Bonbons d'autrefois Assortis 79¢ paq. 	CASHMERE BOUQUET Savon, 90 g 4 POUR 99¢ 	IVORY Liquide 1,5 litre 289 ch. 	SPEED STICK PLUS Antisudorifique en bâton 75 g 229 ch. 
VITRES PLUS Nettoyeur à vitres pulvérisant 600 mL 129 ch. 	FANTASTIK Nettoyeur pulvérisant 700 mL 199 ch. 	IMAGINE Atomiseur pour le corps 100 mL 249 ch. 	SURBEX-500 Vitamines Format de 100 559 ch. 	BODY ON TAP Shampooing 450 mL 277 ch. 	LIBERTÉ NOUVELLE Maxi-serviettes Ord. ou désod. Bte de 30 359 bte 




AGREE

Shampooing
ou revitalisant
300 mL

199
ch.

clairesse
by CLAIROL



the no-ammonia
champoo-in haircolor lotion
le shampooing colorant
sans ammoniaque

Maintenant
ECONOMISEZ 1\$
sur votre prochain
achat de
clairesse
chez
Pharmaprix

CLAIRESSE
Shampooing
colorant

Offre en vigueur jusqu'au
16 septembre 1984.

avec ce coupon

399
ch.

OUVERT LE DIMANCHE de 10:00 à 18:00 h.

108187 NOS MAGASINS DU CARREFOUR LAVAL, PROMENADES ST-BRUN ET TROIS-RIVIERES SONT FERMES LE DIMANCHE. Prix en vigueur du 12 septembre jusqu'au dimanche 16 septembre 1984. Nous nous réservons le droit de limiter les quantités jusqu'à épuisement du stock. Nous ne vendons pas aux marchands.

Air Canada et Nordair: hausse des tarifs de 4 p.c.

MONTREAL (PC) — Air Canada et Nordair vont augmenter à compter du mois d'octobre leurs tarifs de quatre pour cent pour les vols domestiques, en raison de la croissance de leurs coûts d'opération.

Le prix des billets d'avion au pays a augmenté de cinq pour cent en octobre dernier et le gouvernement fédéral autorise désormais les compagnies aériennes à effectuer des hausses maximales de quatre pour cent par année.

Cette hausse s'applique à tous les tarifs, à l'exception de certains rabais déjà consentis par les compagnies pour cet automne. Chez Air Canada, l'augmentation peut être évitée en achetant avant mardi prochain des billets pour des vols après le 2 octobre.

Une porte-parole d'Air Canada, Mme Esther Szykarsky, a expliqué que les coûts d'opérations de l'entreprise vont augmenter de 4,7 pour cent

en 1984, soit de \$60 millions, et que la hausse de tarifs devrait rapporter cette année \$7,5 millions. Chez Nordair, l'augmentation des tarifs passagers entrerait en vigueur le 1er octobre tandis que celle du fret s'appliquerait à compter du 29 octobre.

Ces hausses s'appliqueraient à l'échelle du réseau de Nordair, à l'exception de Pittsburg.

Elles ne toucheront cependant pas le solde de sièges d'automne de Nordair qui prévoit des réductions allant jusqu'à 60 pour cent du 23 septembre au 15 décembre à l'étendue du réseau, sauf Pittsburg.

La compagnie affirme qu'elle se voit dans l'obligation de hausser ses tarifs en raison de l'augmentation des coûts d'exploitation.

Un porte-parole de la compagnie CP Air, M. Peter Golding, a indiqué que sa compagnie considérerait elle-aussi une augmentation de tarifs.

Une initiative totalement québécoise

Le Ballon de la Paix tentera de traverser l'Atlantique

MONTREAL (PC) — Un ancien pilote de chasse américain, Joe W. Kittinger, est sur le point de relever le défi du plus grand exploit aérien réalisé depuis la traversée de l'Atlantique par Lindberg, en 1929. La traversée sportive version moderne sera tentée à bord d'un ballon à gaz. D'initiative totalement québécoise, l'ambitieux projet coûte près d'un demi-million de dollars.

Le Ballon de la Paix attend depuis le 17 août dernier les conditions météorologiques idéales pour son départ. Le promoteur de cette aventure est le montréalais Gaétan Croteau, de la Société de développement aérostatique. Plus de 90 p. cent du budget est de source québécoise.

M. Croteau s'est assuré la collaboration de sociétés aussi prestigieuses que la National oceanic atmospheric administration (N.O.A.A.), un organisme très proche de la N.A.S.A. Des ordinateurs ultra-perfectionnés suivront continuellement la course de l'aéronef.

Aventure périlleuse

Une équipe de trois aéroliers a réussi la traversée il y a six ans, à bord du célèbre Double

Eagle II. Mais la traversée en solo est encore à faire. La tentative a déjà échoué cinq fois. Sur deux des cinq échecs, il y a eu mort du pilote. Avec un taux de mortalité de 40 p. cent, l'aventure est encore plus périlleuse que l'ascension de l'Everest.

Au Weather Services de Bedford (Massachusetts), on a désigné à M. Croteau "le seul homme qui a des chances de réussir cette mission: le colonel Joe W. Kittinger". Agé de 56 ans, pilote de chasse de l'armée américaine, champion du monde du ballon à gaz, détenteur de 24 distinctions honorifiques tant civiles que militaires, accessoirement ingénieur en aéronautique, Kittinger a une feuille de route impressionnante. C'est le genre de champion à qui même les glorieux pilotes de chasse demandent un autographe.

Le pilote a accompli l'exploit exclusif de franchir le mur du son au cours d'un saut en parachute. Ejecté d'un ballon à 102.800 pieds d'altitude, chargé d'un équipement qui élevait son poids à 400 livres, peu freiné par l'air raréfié, il s'est laissé tomber en chute libre pendant 4 minutes et 16 secondes. Cela lui a suffi pour atteindre la vitesse du son, soit plus de 700 milles par heure.



Imaginez-vous 4 fois millionnaire!

POUR LA SÉRIE DU 11 AU 16 SEPTEMBRE,
GROS LOT MINIMUM À GAGNER:

4 250 000 \$

N'ATTENDEZ PAS QU'IL SOIT TROP TARD!



*Marque officielle
c Association olympique canadienne 1967

SportSelect Baseball n'est ni associé ni approuvé par les ligues Nationale et Américaine des équipes professionnelles de baseball.



collège de Sherbrooke

GESTION DES AFFAIRES

SERVICE DE
L'ÉDUCATION
DES ADULTES



- 3000 hommes et femmes d'affaires ont déjà suivi une ou des sessions en gestion des affaires.
- Avec les difficultés économiques que l'on connaît actuellement c'est le temps plus que jamais.
- Nos cours sont "vivants". Les animateurs sont des professionnels du milieu des affaires. Vous PARTICIPEZ à votre formation à l'aide d'activités de GROUPE! Il n'y pas d'examen.

- Les cours débutent la semaine du 17 septembre 1984
- Un soir par semaine pendant dix semaines (19h à 22h)
- Coût pour chaque cours 45\$ payables avec l'inscription (volume inclus)
- Date limite d'inscription: 14 septembre 1984.
- Ces cours sont offerts à Sherbrooke, Coaticook, Magog, Lac-Mégantic, Windsor, Richmond, Bromptonville.

LES COURS OFFERTS SONT LES SUIVANTS:

- 1. Tenue de livres et comptabilité** **Lundi**
Ce cours est conçu pour ceux et celles qui désirent mieux connaître le côté pratique de la tenue de livres.
- 2. Contrôle interne** **Lundi**
Contrôle de l'encaisse, des dépenses, du passif, des stocks, des ventes, des comptes à recevoir, des salaires, etc.
- 3. Ordinateur à votre service** **Lundi**
Ce cours vous aide à définir vos besoins en informatique, à choisir un système qui répond à vos besoins et à en planifier l'intégration.
- 4. La communication dans l'entreprise** **Lundi**
Expliquer le processus de la communication. Développer l'aptitude à écouter, à négocier, à faire des exposés, à rédiger, etc.
- 5. Gestion efficace pour votre entreprise** **Mardi**
98% des faillites sont reliées à des problèmes de gestion. Ce cours vous aidera à mieux diriger votre entreprise pour générer des profits intéressants.
- 6. Comment lancer une entreprise** **Mardi**
Un cours pratique qui vous donne une vue globale de votre projet ou de votre entreprise.
- 7. Gestion financière (10 commandements de la finance)** **Mardi**
La finance appliquée à la petite entreprise dans un cours simple et pratique.
- 8. ABC de la vente** **Mardi**
Ce cours est pour ceux et celles qui s'intéressent à la vente, plus particulièrement à la vente au détail. On y traite des techniques de conversation de vente.
- 9. Comment exploiter un commerce de détail** **Mercredi**
Ce cours offre des solutions pratiques aux problèmes se rapportant à l'exploitation d'un commerce.
- 10. Gestion par objectifs et résultats** **Mercredi**
Faire connaître aux propriétaires dirigeants et dirigeantes les principes fondamentaux de la gestion par objectifs et les étapes à franchir pour son implantation.
- 11. Stratégies de marketing, planification et prévisions** **Mercredi**
Donner aux gens d'affaires une connaissance plus approfondie d'une stratégie de marketing applicable à l'entreprise.
- 12. Ordinateur à votre service** **Mercredi**
(voir no 3)

Découper et faire parvenir au:

Secrétariat de
l'Éducation des adultes

475, rue Parc
Sherbrooke, QC
J1H 5M7

Tél.: 564-6341

NOM..... PRENOM.....
ADRESSE.....
VILLE..... CODE POSTAL.....
TÉLÉPHONE: rés..... bureau.....
Nom de l'entreprise.....
Occupation.....
Numéros de cours choisis.....
Ville où vous voulez suivre le cours.....

(Sherbrooke, Coaticook, Magog, Lac-Mégantic, Windsor, Richmond, Bromptonville)
JOINDRE VOTRE CHÉQUE OU MANDAT-POSTAL AVEC VOTRE INSCRIPTION (à l'ordre du Collège de Sherbrooke)

SOIRÉE D'INFORMATION: LE MERCREDI 12 SEPTEMBRE 1984 à 19 h.
au COLLÈGE DE SHERBROOKE
375, rue Parc, pavillon 2, local 52-101

PRÉPAREZ-VOUS À L'HIVER

JUSQU'À 50% DE RABAIS SUR MEUBLES EN INVENTAIRE.

PLAN MISE DE CÔTÉ

Protégez votre eau contre les débris de l'automne

TOILES AUTOMNE-HIVER

RONDE 15'	39,99 \$	TROUSSE CHIMIQUE D'HIVERNEMENT
RONDE 18'	49,99 \$	SANITAS
RONDE 21'	59,99 \$	Reg. 15,99 \$
RONDE 24'	79,99 \$	SPECIAL INCROYABLE
RONDE 27'	99,99 \$	10,99 \$
OVALE 15' X 30'	79,99 \$	

Durant la vente, à l'achat d'une toile automne-hiver Silver obtenez un ballon d'hiver GRATUIT
Valeur: 19,99 \$

PLAN MISE DE CÔTÉ EXCEPTIONNEL

PROTEGEZ-VOUS CONTRE LES AUGMENTATIONS DE PRIX.

INCROYABLE

RENSEIGNEZ-VOUS SUR NOTRE PLAN BUDGETAIRE SUR PISCINE CREUSEE

Pour plus de détails, consultez un de nos spécialistes, il vous conseillera et vous aidera à choisir le plus adéquatement possible votre piscine creusée.

Nous avons reçu nos

POELES A COMBUSTION CONTROLEE

MODELE 1 — 1500 pl. ca.

Rég. 599\$

SPECIAL D'INTRODUCTION 449\$

PISCINES CITADELLE

4701, BOUL. BOURQUE

ROCK FOREST — 564-8611

HEURES D'OUVERTURE: Lundi au mercredi 9h00 à 18h00 / Jeudi et vendredi 9h00 à 21h00 — Samedi 9h00 à 17h00

Dimanche - Fermé